

HUCA ARCHITECTURE

EN PROJET **2010-2020**

VOLUME 2

HUCA ARCHITECTURE

EN PROJET **2010-2020**

VOLUME 2

HUCA ARCHITECTURE
11, rue Paul Bellamy 44000 Nantes
+33 [0]9 54 94 00 74
agence@huca.fr
www.huca.fr

Impression: Pixartprinting
Novembre 2020

SOMMAIRE

Page 7 - Présentation

Page 8 - En projet!

Page 10 - LE CLOS DU MARCHE [81 Logements et commerces aux Sorinières_2020]

Page 16 - GRENAPIN [50 logements à Saint-Nazaire_2020]

Page 22 - BOULEVARD ROMANET [35 logements à Nantes_2019]

Page 28 - GINKGO [33 logements et un commerce à Nantes_2019]

Page 34 - ILOT K [126 logements et un parking silo à Carquefou_2018]

Page 40 - LUCINIA [55 logements à Couëron_2018]

Page 48 - VL13 [19 logements à Nantes_2017]

Page 54 - ILOT CENTRAL SUD [129 logements à Saint-Herblain_2017]

Page 60 - ILOT 6 [55 logements et une crèche à Rezé_2016]

Page 68 - SYMBIOZ [100 logements et commerces à Saint-Herblain_2016]

Page 76 - ILOT L [28 logements et une maison médicale à Saint-Herblain_2015]

Page 82 - LA 7EME VILLE [Concours d'idées à Nantes_2014]

Page 88 - VIEILLEVIGNE [13 logements séniors et salle commune à Vieillevigne_2014]

Page 92 - ILOT CCAS [78 logements et commerces à Saint-Herblain_2014]

Page 98 - MARSAUDERIES#1 [90 logements à Nantes_2013]

Page 104 - INDRE [5 logements à Indre_2012]

Page 108 - ILOT 16 [120 logements à Nantes_2012]

Page 114 - LE MESS [120 logements à La Rochelle_2012]

Page 120 - QUAI DION BOUTON [Logements, bureaux, commerces et école à Puteaux_2012]

Page 126 - SAINT-MARC-SUR-MER [27 logements à Saint-Nazaire_2011]

Page 132 - DERVALLIERES-CHATEAU [Etude urbaine à Nantes_2011]

Page 140 - RUE DES LAITIERES [28 logements et commerces à Vincennes_2010]

Page 146 - RUE EDOUARD VAILLANT [45 logements et une crèche à Bondy_2010]

Page 150 - CROIX DE L'ORME [Etude urbaine à Bruyère-le-Chatel_2010]

Page 156 - BARON LEROY [Foyer de jeunes travailleurs à Paris_2010]

Page 160 - Liste complète des projets

Page 162 - Crédits

HUCA ARCHITECTURE

Du détail architectural au territoire, nous avons construit notre approche et notre méthode de projection sur la transversalité des échelles de réflexion. Nous avons la conviction que c'est aux croisements des logiques typologiques territoriales, urbaines et architecturales que naissent les inventions et les véritables émotions.

Conscients que les villes, en constantes mutations, superposent des strates de pensées et d'usages, nous recherchons dans nos projets des équilibres contrastés. Savoir se confondre ou émerger, comprendre les structures passées, chercher à sortir des chemins de dépendances, inventer des liens, créer des contres-poids et modifier les perceptions pour mieux intégrer les ambitions contemporaines.

Notre méthode de projection est fondée sur le travail en collectif et l'expérimentation. Il s'agit d'adopter une forme de distance critique par rapport aux problématiques de projet, en vue de le questionner et d'en esquisser un socle théorique renforcé. Construire une forme de méthodologie pratique, efficiente et prospective. Hybrider, confronter les regards, les savoirs et les expériences et en cela produire une situation de production réellement singulière et innovante.

La question environnementale a ré-interrogé notre démarche et notre méthodologie de projection, un nouveau champ d'expérimentation s'est ouvert. Notre mission d'architecte dans ce nouveau contexte, est entre autre, de replacer l'habitant, l'utilisateur au centre des préoccupations. A travers les questionnements sur l'inertie de la construction, son orientation, ses dispositifs de captation passive de la chaleur, ses modes structurels, les matériaux utilisés, etc., notre objectif premier est de rendre l'habitant véritablement «bénéficiaire» de la nouvelle donne énergétique. Moins d'énergie donc, mais pour plus de confort, de qualité de vie, de plaisir d'habiter.

EN PROJET!

Par Cécile Carrus et Xavier Hubert.

'En projet!' qui s'entend comme 'à l'abordage!' Car il s'agit ici de l'énergie et du plaisir de concevoir un nouveau projet. La vie de l'agence est rythmée par les invitations à concourir ou démarrer une réflexion sur de nouveaux sujets. Ce processus, qui est toujours renouvelé par la singularité du sujet, prend ses ressources dans cet élan de nouveauté et d'envie - 'En projet!'

Nous présentons dans cet ouvrage 25 projets: études en cours, ou en chantier, concours perdus ou gagnés, études urbaines et faisabilités. Ces références sont le reflet des recherches de l'agence - constituant peu à peu le socle de réflexion des projets à venir. 25 extraits:

Extrait: Le clos du Marché - 80 logements et commerces aux Sorinières - 2020: 'L'écriture architecturale du projet se fonde sur la spécificité engendrée par la superposition d'un programme de surface commerciale et d'un programme de logement ambitieux de cœur de ville. C'est cette interrelation, ou chaque entité doit pouvoir exprimer ses qualités indépendamment qui a guidé les bases de notre parti pris.'

Extrait: Grenapin - 50 logements à Saint-Nazaire - 2020: 'La variation des épannelages, les failles sont autant d'éléments qui fabriquent un écrin propice à l'installation de logements de qualité, différenciés, aux orientations multiples. Des toits habités, des logements portant directement sur le jardin de cœur d'îlot...'

Extrait: Boulevard Romanet - 35 logements à Nantes - 2019: 'Le projet développe une morphologie urbaine tenue le long du boulevard, scindée par une faille, rue intérieure, qui laisse entrevoir la profondeur de l'îlot. Les angles des bâtiments s'arrondissent pour d'autant mieux exprimer l'articulation, le glissement doux entre chaque situation.'

Extrait: Ginkgo - 33 logements et commerce à Nantes - 2019: 'Nous avons conçu un projet qui articule le tissu résidentiel bas des rues alentour et le caractère métropolitain de la route de Sainte-Luce. Cette bivalence est traduite dans la mise en œuvre de matériaux en alternance fine et sensible de béton lasuré en anthracite et de bois.'

Extrait: Ilot K - 126 logements et parking silo à Carquefou - 2018: '... Dans cette disposition, l'interrelation du dedans et du dehors, de l'intime et du commun incarnent les points d'appui de notre proposition : Ecrire et exprimer les qualités du logement au delà de la limite de ses murs.'

Extrait: Lucinia - 55 logements à Couëron - 2018: '... trois bâtiments qui répondent chacun d'une situation singulière dans le site. Notre projet prend véritablement appui sur cette complémentarité, que nous transcendons dans un levier conceptuel fort pour créer un ensemble résidentiel cohérent et unitaire, dans un travail d'équilibre et de covalorisation des entités bâtis.'

Cécile Carrus et Xavier Hubert sont architectes et fondateurs de l'agence d'Architecture HUCA. Cécile Carrus a enseigné la théorie de l'architecture trois années consécutives à l'école supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Cécile Carrus et Xavier Hubert ont été enseignants vacataires de Projet à l'école d'architecture de Bretagne à Rennes de 2008 à 2012. Xavier Hubert a été enseignant vacataire de Projet à l'école d'architecture de Nantes de 2011 à 2013.



Nous nous sommes rencontrés à Delft aux Pays-Bas. Nous habitons de part et d'autre de l'Université et pour nous rejoindre nous longions le canal jusqu'au pont Sint Sebastiaansburg. Le paysage semblait en équilibre entre l'intense rigueur des modules constituant sols et bâtiments et une certaine liberté, héritage d'Aldo Van Eyck. Face aux deux clochers de Vermeer, on entendait parfois la rumeur de Dylan par une fenêtre. Nous remontions Mijnbouwplein le long des bâtiments administratifs en briques brunes et nous nous retrouvions à mi-chemin pour un café au Aula de Van Den Broeck et Bakema, prémisses de l'Educatium de Koolhaas. La pente engazonnée de la bibliothèque de Mecanoo était idéale pour passer une heure au soleil avec une nouvelle de Murakami. Sous un cône de béton et métal émergeant, nous parlions de trames et de superpositions, de Perrault et Hauvette, de musique, des Young Marble Giants et des Heptones. Pour redescendre vers le centre nous empruntions les voies secondaires de hautes maisons accolées, calmes et très vivantes, répétitives et surprenantes.

Extrait: VL13- 19 logements à Nantes - 2017: 'Afin d'assumer au mieux sa position d'articulation, de proue, le projet se développe en deux volumes distincts.'

Extrait: Ilot central sud- 129 logements à Saint-Herblain - 2017: 'Deux entités marquant chacune un angle de la parcelle se font face. Complémentaires et indépendantes, elles créent par leur assemblage une intériorité, respectant la traversée piétonne et les porosités visuelles souhaitées à travers la parcelle.'

Extrait: Ilot 6 - 55 logements et crèche à Rezé - 2016: 'La trame évoque les possibilités d'usages multiples qui vont à l'encontre de toute architecture figée dans sa programmation et assujettie à des valeurs de composition.'

Extrait: Symbioz - 100 logements et commerces à Saint-Herblain - 2016: 'L'enveloppe renvoie ainsi l'image d'un grand raffinement, mais n'est pourtant que la mise en œuvre de matériaux simples qui, superposés et travaillés de manière précise et graphique, engendrent cette dimension qualitative et poétique.'

Extrait: Ilot L - 28 logements et maison médicale à Saint-Herblain - 2015: 'Les matières du projet initie une forme de neutralité active, qui fabrique du lien avec l'autre. Le blanc des étages en contraste avec le sous-bois pour les sommitaux. Au rez-de-chaussée, une alternance de cassettes d'acier inox glacé pour éclairer le socle.'

Extrait: La 7ème Ville - Concours d'idées à Nantes - 2014: 'Le projet s'appuie donc sur l'identité du quartier pour proposer des solutions résilientes, c'est-à-dire capables non seulement de contrer l'aléa mais aussi de le surmonter.'

Extrait: Vieillevigne - 13 logements seniors à Vieillevigne - 2014: 'La maison commune occupe une place centrale dans le dispositif. De ce fait nous l'avons pensé comme un petit équipement, à la manière d'une halle commune aux habitants d'un hameau, qui dans sa formalisation exprime la convivialité.'

Extrait: Ilot CCAS - 78 logements et commerces à Saint-Herblain - 2014: 'Dans cette rue-jardin, la nature, le calme peuvent reprendre leurs droits, les rencontres à l'échelle de ce micro-quartier peuvent s'établir, une nouvelle vie collective peut s'installer à échelle humaine.'

Extrait: Marsauderies#1 - 90 logements à Nantes - 2013: 'Les typologies de bâtiments se définissent d'abord dans leurs rapports au sol, elles sont ancrées ou émergentes. Cette disposition topologique se traduit dans la constitution d'un socle pour la première, dans la hauteur, l'élanement pour la seconde.'

Extrait: Indre - 5 logements à Indre - 2012: 'Les baies sont larges et ordonnées afin de prévoir à moyen et long terme une mutation facilitée du projet. Tous les espaces extérieurs des logements sont intégrés dans le volume afin de préserver leur intimité depuis la rue.'

Extrait: Ilot 16 - 120 logements à Nantes - 2012: 'Le projet trouve sa logique dans ces tracés agricoles. Il s'organise en deux édifices constitués chacun de trois volumes verticaux autour d'une distribution transparente.'

Extrait: Le Mess - 120 logements à La Rochelle - 2012: 'En résonance à une architecture contextuelle faite de camaïeux de blancs, l'enveloppe de ces bâtiments se pare de cette tonalité sur une architecture résolument contemporaine..'

Extrait: Quai Dion Bouton - Etude de Faisabilité à Puteaux - 2012: 'Le projet propose de retrouver une liaison entre une échelle très basse d'équipement école et crèche, un échelle basse d'habitation rue Jean Jaurès et une échelle haute de bureaux vers les quais, dont le point culminant est la tour France.'

Extrait: Saint-Marc-Sur-Mer - 27 logements à Saint-Nazaire - 2011: 'Organiser le passage de l'individuel au collectif par le découpage des volumes et une attention toute particulière aux prospects, et proposer ainsi une «skyline» résultante des contraintes urbaines et environnementales'

Extrait: Dervallières-Chateau - Etude urbaine à Nantes - 2011: 'Recouvrer un ordre urbain connecté à la ville - quatre possibilités de scénarios d'organisation spatiale, quatre thèmes: Le campus, le cloître, le tissage, la nappe. Chaque thématique s'inscrivant dans une « famille » de typologie urbaine.'

Extrait: Rue des Laitières- 28 logements à Vincennes - 2010: 'Afin d'optimiser l'étréoussesse et la profondeur de la parcelle à cet endroit nous avons organisé le bâtiment autour d'un patio. Ce dispositif permet à tous les logements d'être traversants avec vue sur le jardin central et le patio.'

Extrait: Rue Edouard Vaillant- 45 logements et crèche à Bondy- 2010: 'La grande simplicité et la rationalité de la structure permet une diversification des types d'appartements et favorise ainsi une mixité générationnelle et sociale.'

Extrait: Croix de l'Orme - Etude urbaine à Bruyère-le-Chatel - 2010: 'Le quartier est organisé selon le principe d'un champs habité. Le projet paysager qui sera mis en œuvre pour les espaces publics sera très précisément décliné dans les jardins privés par le biais des fiches de prescriptions.'

Extrait: Baron Leroy - Foyer de jeunes travailleurs à Paris - 2010: 'Rationaliser la structure en adoptant un système industrialisé du type poteaux/poutres avec remplissage préfabriqué en façade: libéré des refends intérieurs, le bâtiment autoriserait ainsi de multiples adaptations et changements d'usages.'



LE CLOS DU MARCHÉ

ZAC COEUR DE VILLE AUX SORINIÈRES [44]

MAÎTRISE D'OUVRAGE: ATARAXIA + CHESSE + HARMONIE HABITAT

ARCHITECTE MANDATAIRE: AGENCE HUCA

PAYSAGE: URBATERRA

BET: SOLAB (FLUIDES, THERMIQUE), IBA (STRUCTURE), EXE (ECONOMIE)

PROGRAMME: 80 LOGEMENTS COLLECTIFS, 1870 M² DE SURFACES COMMERCIALES + 177 PLACES PK

COÛT ESTIME: 10 500 000 EHT

SURFACES: SHAB: 4965M² - SU COMMERCE: 1870M²

PERSPECTIVES: AIR STUDIO

CONCOURS LAUREAT - ETUDES EN COURS

La ZAC cœur de ville constitue un véritable territoire d'opportunité qui vient renforcer et structurer les qualités du centre-ville des Sorinières. A l'instar des grands projets métropolitains, la ZAC se développe aux pieds de corridors et de pôles d'influence forts qui proposent l'ensemble des aménités urbaines à proximité immédiate de l'habitat et du commerce. L'îlot Nord porte les enjeux et problématiques de la ZAC, avec une interrelation forte et constituante au quartier. L'îlot Nord présente un important développé de façades sur l'espace public, sur sa périmétrie. Nous avons travaillé à développer une séquence volumétrique riche et variée en interrelation avec le cœur d'îlot, le tissu urbain existant et le projet global de la ZAC.

La géométrie des volumes s'étalonne sur le pas des volumes du projet de l'îlot Sud. On retrouve ainsi Cinq « bâtiments suspendus » légèrement détachés de leur socle, dans un algorithme chaîné, en alternance de plein et de vide, depuis la rue de la Poste jusqu'à la place du Marché. En résultante de cette disposition, On trouve trois larges failles à R+1, et les porosités attendues à RDC. Le long de la Rue du Général de Gaulle, le bâtiment 2.1 s'inscrit en continuité du tissu urbain. Avec un abaissement à R+2, annonçant l'entrée sur la place du Marché. Cette disposition nous permet de faire correspondre l'affirmation d'une ceinture périphérique stable et tenue, porteuse d'un linéaire commercial continue avec les qualités d'un îlot ouvert.

Nous avons travaillé à une définition sensible des séquençages bâtis, ou retrouve ainsi, par endroit une stratification stricte des ordres du socle, du corps bâti et des sommitaux, et ponctuellement une hybridation de ces couches superposées. Nous avons décliné les registres dans une narration sensible qui vient fédérer les architectures dans l'îlot mais aussi qui rentre en dialogue fin avec les architectures de l'îlot sud. Cette rhétorique verticale, articule le proche et le lointain, donne à chaque programme un adressage sensible au-delà de son positionnement dans l'îlot.

L'écriture architecturale du projet se fonde sur la spécificité engendrée par la superposition d'un programme de commerce fort continu et étendu et d'un programme de logement ambitieux de cœur de ville. C'est cette interrelation, ou chaque entité doit pouvoir exprimer ses qualités indépendamment qui a guidé les bases de notre parti pris. Démontrer les qualités logements en travaillant sur une mixité des formes, toitures à deux pans, toitures plates végétalisées, terrasse en attique et en creux, loggias, espaces extérieurs sur le jardin collectif de R+1. Démontrer les qualités du linéaire commercial, socle haut, largement dédié, souligné par une végétalisation périphérique qui détache le programme des logements.

Nous avons décliné l'utilisation de tuiles de terre-cuite en toiture et façades. Cette matière naturelle, « patrimoine » offre des teintes panachées, qui répondent aux toitures environnantes. L'utilisation de la tuile s'intercale avec l'utilisation du béton lasuré blanc et du métal couleur « champagne » formant encadrement des ouvertures dans la tuile.





‘Nous avons travaillé à une définition sensible des séquençages bâtis, ou retrouve ainsi, par endroit une stratification stricte des ordres du socle, du corps bâti et des sommitaux, et ponctuellement une hybridation de ces couches superposées.’





GRENAPIN

ZAC GRENAPIN A SAINT-NAZAIRE [44]
MAÎTRISE D'OUVRAGE: GROUPE LAMOTTE
ARCHITECTE MANDATAIRE: AGENCE HUCA
PAYSAGE: FAAR
PROGRAMME: 50 LOGEMENTS COLLECTIFS + 177 PLACES PK
COÛT ESTIME: 4 700 000 EHT
SP. 3 172M²
PERSPECTIVES: SOJI
CONCOURS

La ZAC Grenapin constitue une opération de renouvellement urbain, dans le cadre d'une vaste opération ANRU, qui englobe les quartiers ouest de St Nazaire (Bouletterie et Chesnay). La ZAC se situe au cœur du quartier de la Bouletterie, de part et d'autre du boulevard Broodcorens, à proximité de la cité sanitaire et de la zone commerciale d'Océanis. Le quartier bénéficie d'un pôle de commerce et d'équipements tels que bibliothèque, groupe scolaire, collège. Il dispose ainsi de l'ensemble des aménités urbaines. Par ailleurs, la proximité des plages et d'un espace naturel que représente l'étang du bois Joalland, lui offre une qualité environnementale riche et variée.

Il s'agira d'accompagner dans le projet de l'îlot 12 les enjeux et problématiques de la ZAC, et plus particulièrement du réaménagement de la place, ainsi que de proposer un projet qui synthétise des ambitions métropolitaines, et environnementales contemporaines dans son écriture et sa matérialité. Le projet de l'îlot 12 accompagnera donc la morphologie singulière du territoire, il constituera à l'instar des îlots engagés voisin la synthèse des enjeux stratégiques d'aménagement de la ZAC Grenapin.

L'écriture architecturale du projet se fonde sur la spécificité engendrée par le positionnement d'un bâtiment-plot en vis à vis d'un bâtiment-intermédiaire. C'est cette interrelation forte qui a guidé les bases de notre parti pris. Notre projet prend véritablement appui sur cette complémentarité, que nous transcendons dans un levier conceptuel fort pour créer un ensemble résidentiel cohérent et unitaire, dans un travail d'équilibre et de co-valorisation des entités bâties.

Cette recherche se traduit dans la fondation d'une étymologie commune qui se redétaille dans des situations spécifiques.

On retrouve ainsi une parenté de traitement du corps bâti et un évidement des volumes dans les sommitaux qui révèle une découpe, des toitures, évoquant un entre-deux, collectif/intermédiaire/individuel.

Nous avons privilégié des matériaux durables, bios-sourcés, aux effets maîtrisés. Les enveloppes sont ainsi la mise en œuvre de matériaux simples que nous avons travaillés de manière précise et graphique, afin d'engendrer une dimension qualitative et poétique. Dans ce principe, nous déclinons des matières, offrant des teintes chromatiques en résonance, avec les architectures environnantes : lasure minérale sur béton, bardage métallique de type baine teintée Champagne, couverture métallique assortie. Ces matériaux couplés avec la rigueur des volumes produiront un assemblage sobre, intégré, dans la continuité des intentions engagées par les architectures des îlots voisins.

La variation des épannelages, les failles sont autant d'éléments qui fabriquent un écrin propice à l'installation de logements de qualité, différenciés, aux orientations multiples. Des toits habités, des logements portant directement sur le jardin de cœur d'îlot..

La géométrie du plot garantira la mise en forme de logements à orientations multiples. De même les logements intermédiaires seront tous traversants.





‘L’écriture architecturale du projet se fonde sur la spécificité engendrée par le positionnement d’un bâtiment-plot en vis à vis d’un bâtiment-intermédiaire. C’est cette interrelation forte qui a guidé les bases de notre parti pris.’





BOULEVARD ROMANET

BOULEVARD ROMANET À NANTES [44]
MAÎTRISE D'OUVRAGE: GROUPE CIF
ARCHITECTE MANDATAIRE: AGENCE HUCA
BET: ALBDO (FLUIDES, THERMIQUE), IBA (STRUCTURE), EXE (ECONOMIE)
PROGRAMME: 35 LOGEMENTS COLLECTIFS + 35 PLACES PK
COÛT ESTIME: 3 010 853 EHT
SHAB: 1 960 M²
CONCOURS

Le projet développe une morphologie urbaine tenue le long du boulevard, scindée par une faille, rue intérieure, qui laisse entrevoir la profondeur de l'îlot. On trouve deux bâtiments plots R+4 qui articulent respectivement le bâtiment mitoyen et le parc extérieur de stationnement (orientation d'aménagement). Un épannelage des volumes vers la route de Saint Herblain assure la transition avec le tissu urbain existant. Cette petite échelle est soulignée par des logements « maisonnés » en R+2.

Cette disposition des volumes plots et de leurs terrasses en prolongement, permet une orientation optimale des logements. La porosité entre les espaces publics et les espaces intérieurs est renforcée par les percées visuelles créées en rez-de chaussée et R+1 : elles laissent voir le paysage du cœur d'îlot et les maisons individuelles de la route de Saint Herblain. La richesse programmatique du rez-de-chaussée sert la qualité de vie de l'ensemble immobilier : Cela crée un niveau actif et dynamique d'échanges et de vie urbaine.

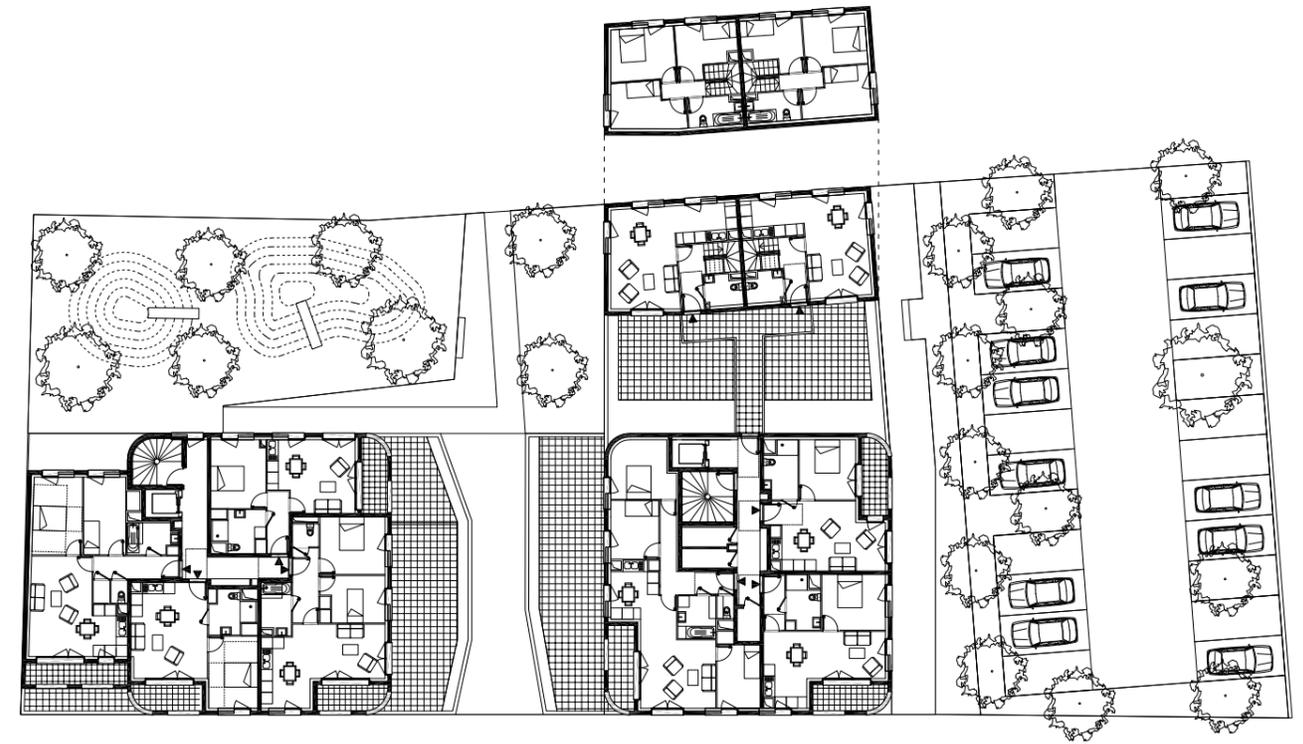
Le projet présente un épannelage riche et composée des échelles bâties, dans la limite du R+4. Ce travail fin sur la volumétrie des constructions, rompt avec la définition des architectures linéaires retrouvées sur le boulevard Romanet, travaille à désimpermeabiliser le tissu urbain, dans un souci de mieux articuler les composantes bâties du secteur. La diversité retrouvée dans la forme des toitures du projet, renoue avec l'enjeu liminaire de remobilisation des ressources architecturales existantes, le « pavillonnaire ».

L'îlot est desservi au Nord et au Sud. Les deux accès principaux piéton se font face, ils se trouvent de part et d'autre d'une venelle intérieure qui distribue les accès aux locaux vélos et ordures ménagères. L'accès au stationnement en sous-sol est installé route de Saint-Herblain. Deux halls sont mis en scène sur le jardin, donnant ainsi une haute qualité au cadre d'accueil des résidents.

La périphérie de l'îlot est traitée en brique, elle forme socle à RDC, se développe à R+2 en parement de l'enveloppe du bâtiment « maisonnée », et se réduit en clôture du jardin collectif de premier plan route de Saint-Herblain.

Pour renforcer la perméabilité du boulevard Romanet et travailler à défaire le caractère très technique de son écriture, le rez-de-chaussée de la venelle intérieure est traité en parement bois, tantôt opaque tantôt à claire voie au droit des locaux communs afin de ménager des transparences amènes. L'enveloppe des bâtiments « plots » en élévation des RDC, porte une écriture stable et rationnelle qui ancre le projet dans le linéaire du Boulevard Emile Romanet. Les parois sont revêtues d'un enduit en chaux traditionnelle de teinte claire, qui a l'avantage d'être respirant et de se patiner avec le temps. Les creux des sommitaux, les baies et garde-corps sont travaillés afin d'accueillir un travail de déclinaison sur le bois qui imprime une image de domesticité forte. Les angles des bâtiments s'arrondissent pour d'autant mieux exprimer l'articulation, le glissement doux entre chaque situation.





Plan Niveau 1

‘La richesse programmatique du rez-de-chaussée sert la qualité de vie de l’ensemble immobilier - Cela crée un niveau actif et dynamique d’échanges et de vie urbaine.’





GINKGO

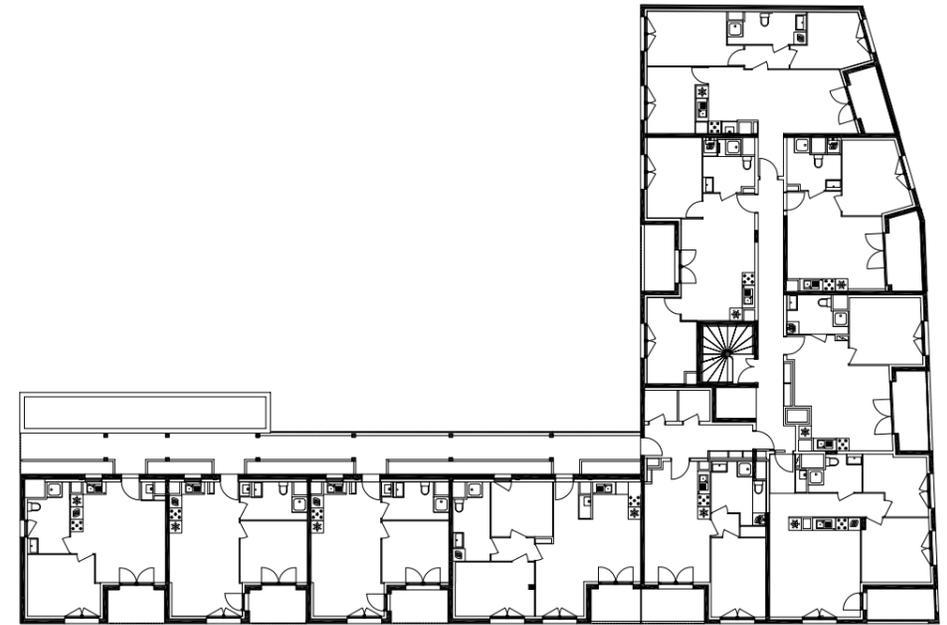
ROUTE DE SAINTE-LUCE À NANTES [44]
MAÎTRISE D'OUVRAGE: LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
ARCHITECTE MANDATAIRE: AGENCE HUCA
BET: ALBDO (FLUIDES, THERMIQUE), IBA (STRUCTURE), EXE (ECONOMIE)
PROGRAMME: 33 LOGEMENTS COLLECTIFS + 33 PLACES PK
COÛT: 3 010 853 EHT
SHAB: 1 960 M²
CHANTIER EN COURS

Le projet Ginkgo, s'inscrit dans un environnement urbain équipé, face à la maison de quartier de Bottière et à quelques encablures du nouveau quartier de Bottière Chesnay.

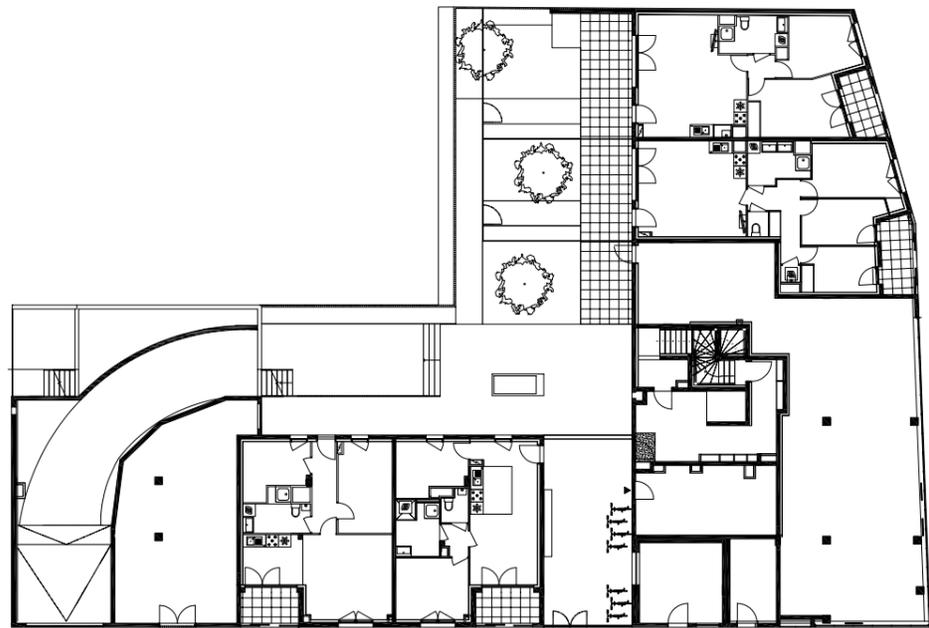
Nous avons conçu un projet qui articule tout à la fois le tissu résidentiel bas des rues alentour et le caractère métropolitain de la route de Sainte-Luce. On retrouve ainsi des gabarits différenciés, empruntant à la fois à la maison de ville et aux formes plus affirmées des opérations nouvelles. Cette bivalence est traduite dans la mise en œuvre de matériaux de qualité. On retrouve ainsi une alternance fine et sensible du béton lasuré en anthracite et du bois.

Le projet s'organise autour d'une cour commune végétalisée donnant un accès privatisé et privilégié à un square attenant. La combinaison d'espaces extérieurs généreux et de formes architecturales riches et différenciées forment une résidence contemporaine au caractère hédoniste et singulier.





Plan Niveau 1



Plan RDC





ILOT K

ZAC DU MOULIN BOISSEAU, CARQUEFOU [44]
MAÎTRISE D'OUVRAGE: CIF + CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER
ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA
ARCHITECTE ASSOCIE: ATELIER L2
PAYSAGE: LA PLAGE
BET: ALBDO (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / EXE (ECONOMIE ET OPC)
PROGRAMME: 126 LOGEMENTS COLLECTIFS ET UN PARKING SILO
SHAB: 7 593 M²
PERSPECTIVES: NERALUCE
CONCOURS

La ZAC du Moulin de Boisseau est un Territoire d'opportunité qui vient étendre les quartiers résidentiels au Sud de Carquefou. A l'instar des grands projets métropolitains, la ZAC se développe aux pieds de corridors et de pôles d'influence forts qui installent les dessertes et l'ensemble des aménités urbaines à proximité immédiate de l'habitat. L'îlot K synthétise à cet endroit, les enjeux et problématiques de la ZAC, avec une confrontation directe à l'autoroute A811 sur sa façade Est et une relation étroite avec le complexe Indoor au Nord et les terrains de sport au Sud - HABITER tout à la fois au pied d'une infrastructure épaisse et à quelques mètres d'équipements de grande échelle.

Afin d'investir et de transcender ces enjeux, notre projet se développe dans un schéma fort, résilient, qui à l'instar des modèles rémanents des cité jardins, fabrique un écrin, un terreau riche et propice au développement d'une unité résidentielle de grande qualité.

Dans cette disposition, les interrelations du dedans et du dehors, de l'intime et du commun, incarnent les points d'appui de notre proposition : Ecrire et exprimer les qualités du logement au delà de la limite de ses murs.

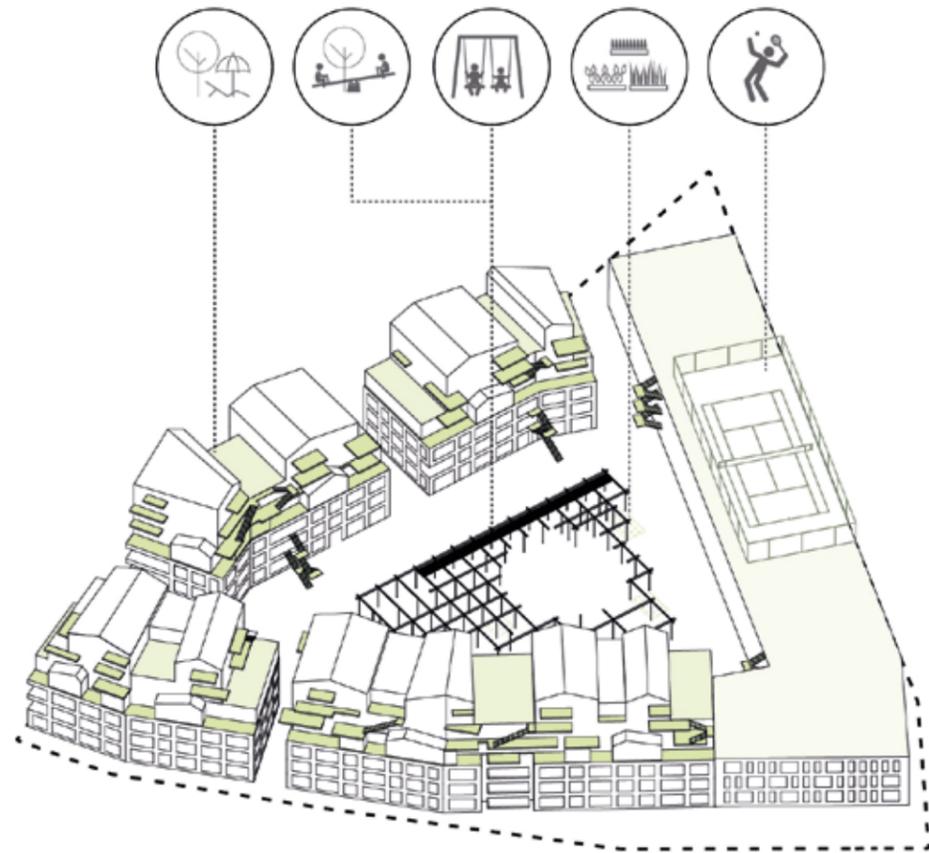
Nous avons pris le parti d'enrouler le projet autour du cœur d'îlot, véritable « équipement de plein air », de fabriquer un ruban construit, unitaire qui fait socle sur les trois premiers niveaux bâtis. Le parking se confond dans cette écriture/structure, s'estompe, n'est plus perçu comme un équipement à part mais comme un programme commun étendu. Les trois niveaux sommitaux se développent dans une forme de dérégulation opportune, qui va travailler à redécouper le ciel dans la périphérie de l'îlot, à fabriquer un floutage sculpturale, visible depuis l'autoroute. Cette grammaire des ordres, cette rhétorique horizontale, articule le proche et le lointain, donne à chaque logement un adressage sensible au delà de son positionnement dans l'îlot.

Notre projet est rassemblé ; nous avons construit une polarité forte autour des espaces communs, afin que le vécu résidentiel soit multiple, que les imaginaires puissent être interpellés.

Nous avons travaillé à étendre « l'appropriable » à réinterroger le « est-ce possible? ». On trouve ainsi, des escaliers métalliques fins en façade qui tissent des liens en pointillé entre les niveaux. Des logements du premier et du deuxième niveaux peuvent accéder directement à des jardins privatifs ou aux placettes communes de RDC (référence à la maison nantaise), de la même manière, des logements de R+3 accèdent à des terrasses partagées en toiture.

Une structure tramée, capable, ouverte et transgénérationnelle s'installe dans le cœur d'îlot, un terrain de tennis sous un léger filet d'acier se hisse sur le toit du parking silo.





Coupe transversale

‘Dans cette disposition, les interrelations du dedans et du dehors, de l’intime et du commun, incarnent les points d’appui de notre proposition : Ecrire et exprimer les qualités du logement au delà de la limite de ses murs.’





LUCINIA

ZAC OUEST CENTRE, COUËRON [44]
 MAÎTRISE D'OUVRAGE: CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER
 ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA
 PAYSAGE: BAP
 BET: ALBDO (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / EXE (ECONOMIE ET OPC)
 PROGRAMME: 55 LOGEMENTS COLLECTIFS ET UN PARKING
 SHAB: 1 606 M² SP: 1789 M²
 PERSPECTIVES: SOJI
 CHANTIER EN COURS

La ZAC ouest centre-ville initie la transformation métropolitaine douce de la ville. Elle sous-tend un modèle d'urbanisation fondé sur la proximité des services, sur un rapport privilégié à la nature et au paysage. Elle se nourrit de la capacité des réseaux de desserte à déclencher des dynamiques de renouvellement urbain fort, à fabriquer des corridors d'influence. L'îlot 4.0 se compose de trois unités construites complémentaires ; trois bâtiments qui répondent chacun d'une situation singulière dans le site. Notre projet prend véritablement appui sur cette complémentarité, que nous transcendons dans un levier conceptuel fort pour créer un ensemble résidentiel cohérent et unitaire, dans un travail d'équilibre et de covalorisation des entités bâties. Cette recherche se traduit dans la fondation pour les bâtiments d'une étymologie commune qui se redétaille dans des situations spécifiques: leurs relations à l'espace public, aux venelles de dessertes, aux placettes de cœur d'îlot, à la prairie et au verger à l'Est.

Le bâtiment A, une déclinaison de trois entités sur un socle

Il s'inscrit dans le mouvement urbain, structurant du boulevard de l'Océan, il répond dans sa morphologie au futur bâtiment de l'îlot 4.2 qui lui fera front. Il se développe sur le linéaire Ouest de l'îlot, et travaille à un séquençage de trois « plots » R+2/R+2+A sur un socle continu qui contient les accès, les locaux communs et le stationnement. Cette disposition crée des porosités fortes à travers les volumes, des failles habitées renvoyant l'expression d'une qualité résidentielle forte sur le boulevard. A l'Est le long de la venelle de desserte intérieure, chaque plot se singularise, laissant la façade socle en retrait. On trouve ainsi trois unités résidentielles dans la séquence, qui intègre pour chacune d'elle des espaces communs généreux.

Le bâtiment B, un bâtiment au cœur de l'îlot en liaison des aménagements Nord-Sud. Le bâtiment B s'inscrit au cœur de l'îlot, en parallèle du Bâtiment A. Il se développe sur 3 niveaux, un niveau RDC formant socle, parent du bâtiment A, et deux niveaux habités présentant une faille dans le prolongement de celle du bâtiment A. Il bénéficie d'une orientation Est-Ouest. Les niveaux en élévations se libèrent de l'alignement au socle laissant la place à l'ouest pour des terrasses et à l'Est pour un dispositif de desserte en circulations extérieures le long du verger et de la végétation dense de fond de parcelle. Ils présentent deux accès aux polarités distinctes ; un accès au Nord depuis la placette de desserte proche de l'entrée principale du site, un accès au Sud sur la placette de cœur d'îlot.

Le bâtiment C, un bâtiment inscrit sur les aménagements de cœur d'îlots. Le bâtiment C bénéficie d'une orientation Nord-Sud. Sa façade Nord se développe le long de la placette de cœur d'îlot et du potager. Le bâtiment présente deux accès à une circulation extérieure de desserte depuis une venelle parallèle à la place. On trouve trois niveaux habités. Une faille au deuxième niveau fabrique une interruption dans le volume laissant place à deux terrasses privées. Les logements bénéficient tous d'espaces extérieurs au Sud y compris ceux du RDC qui bénéficient de jardins privés.





Plan niveau 1







VL13

ZAC VERGERS DU LAUNAY À NANTES (44)
MAÎTRISE D'OUVRAGE: HABITAT44
ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA
CHEF DE PROJET HUCA: CLAIRE NOLLET
PAYSAGISTE: BAP
BET: SOLAB (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / EXE (ÉCONOMIE)
PROGRAMME: 19 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 19 PARKINGS
SURFACE: 1 101 M² SP
COÛT : 1 921 620 EUROS HT
CHANTIER EN COURS

Situé au nord du Verger du Launay, au croisement de la rue de la grange au loup et de l'Allée de l'Embellie, l'îlot VL13 fait figure d'articulation entre le tissu urbain existant et les projets futurs de la ZAC.

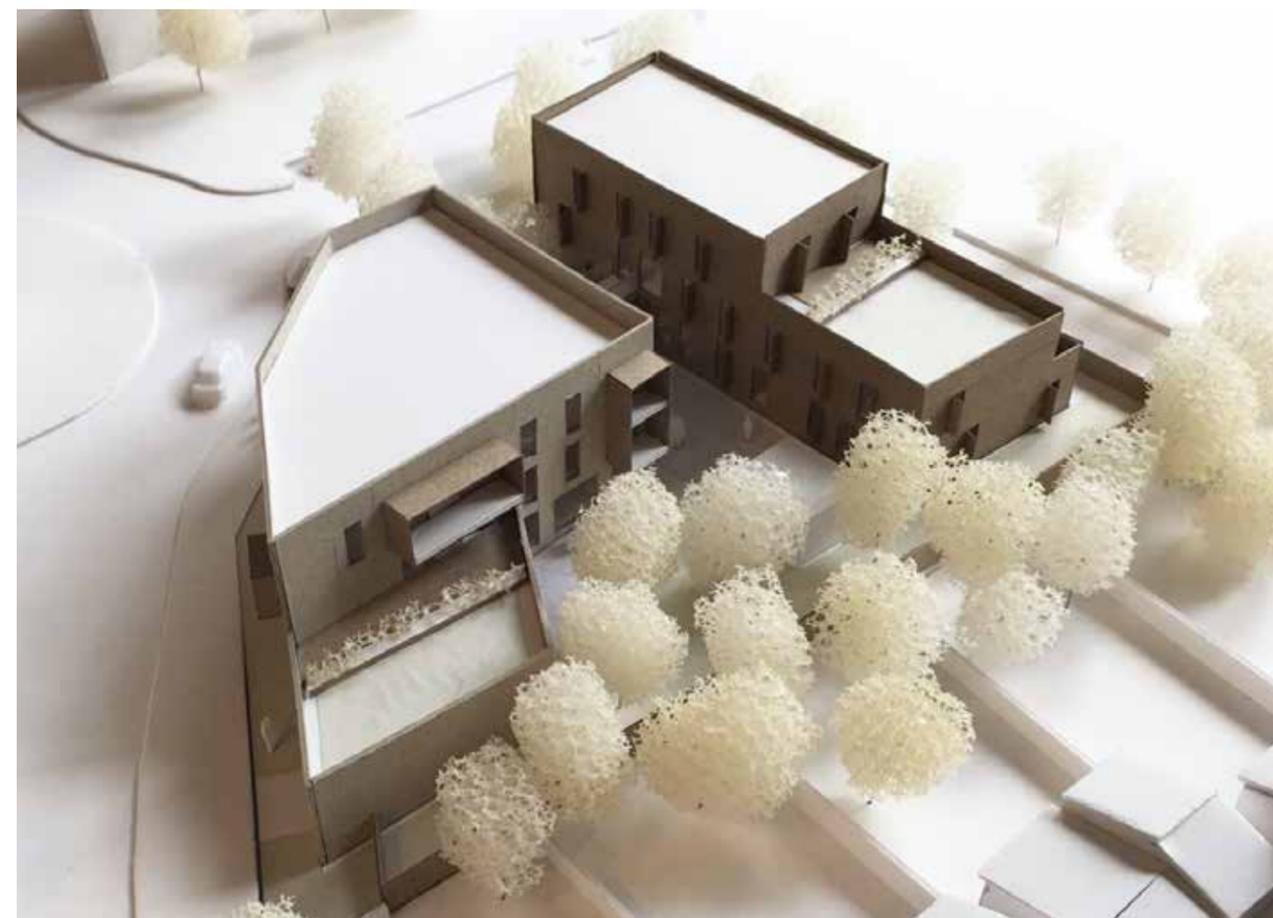
La parcelle présente une dimension d'environ 35m de large par 50m de long. Elle comporte un dénivelé du nord au sud d'environ 1,50m. Elle est définie au nord par la rue de la Grange au Loup, à l'est par la voie nouvelle d'entrée de ZAC, au sud par une voie de desserte résidentielle piétonne, à l'ouest par le tissu urbain existant composé de pavillons.

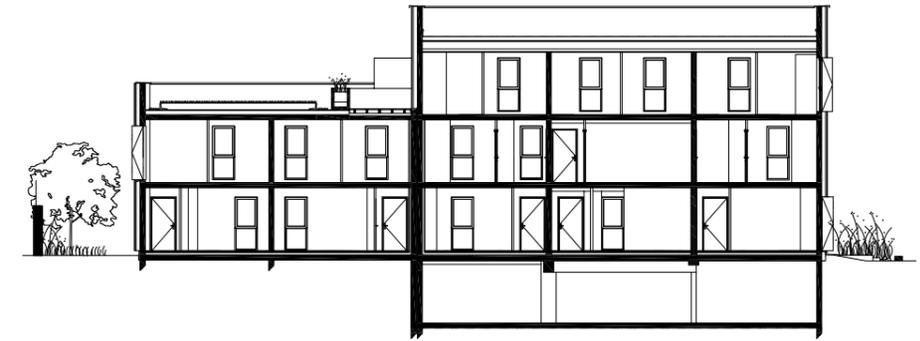
Afin d'assumer au mieux sa position d'articulation, de proue, le projet se développe en deux volumes distincts: un premier volume (A) s'étend le long de la Grange au loup, un second volume (B), au sud, s'aligne à la liaison piétonne et répond à la composition développée sur l'îlot attenant (VL12). Le vide entre les deux volumes offre une ouverture vers l'intérieur d'îlot. On trouve un épannelage dégressif crescendo EST/OUEST de la voie nouvelle aux pavillons existants. Le bâtiment A soutient un volume R+2, sur le rond-point en affirmation de l'entrée de ZAC.

À l'ouest, les constructions se rabaissent à RDC/R+1 en liaison douce avec les avoisinants. Les deux volumes sont distingués dans leurs matérialité afin d'en révéler la différenciation (badage bois et chaux traditionnelle).

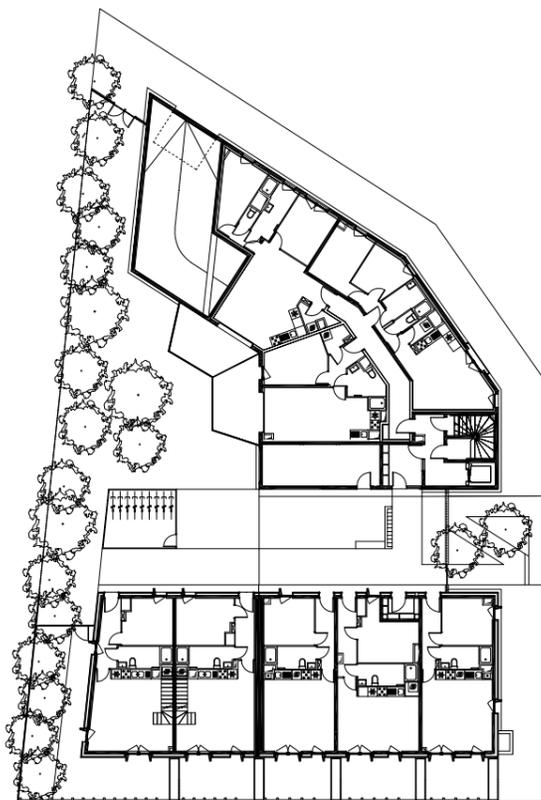
Le parti d'aménagement conforte au sein du lot le caractère rustique du paysage de l'Erdre. La sobriété des aménagements et le registre naturaliste de la palette végétale permettent l'évocation d'une ambiance bocagère. Depuis la rue, la faille entre les deux bâtiments offre une percée visuelle vers le cœur d'îlot. Deux arbres de petit développement accompagnés de vivaces, animent l'entrée de l'îlot et la petite cour. Le contraste entre béton balayé et pavage enherbé permet une lisibilité des accès aux bâtiments et une transition douce vers le jardin.

Au cœur de l'îlot, le jardin offre un espace libre engazonné ponctué de quelques arbres. Au printemps, des bulbeuses surgissent et renforcent l'ambiance naturaliste du jardin. Côté rue, la limite avec l'espace public est signifiée par une bordure large doublée d'un fossé planté longeant les façades nord et est. L'entrée de l'îlot est close par une clôture à barreaudage en acier galvanisé. Positionnée en retrait de l'alignement des façades, elle tend à atténuer sa présence.

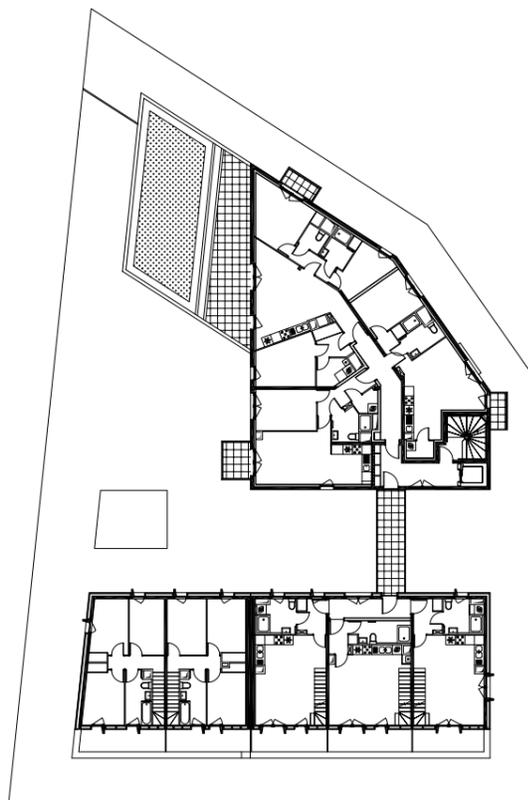




Coupe longitudinale



Plan RDC



Plan niveau 1





ILOT CENTRAL SUD

RUE D'AQUITAINE À SAINT-HERBLAIN (44)
 MAÎTRISE D'OUVRAGE: CIF + COOP LOGIS
 ARCHITECTES ASSOCIES: FORMA6 + HUCA
 BET: ALBDO (FLUIDES) / AREST (STRUCTURE) / TECHNIQUE ET CHANTIER (ÉCONOMIE)
 PROGRAMME: 129 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 156 PARKINGS
 SURFACE: 8 084 M² SP / 7 404 M² SHAB
 COÛT ESTIME : 9 927 366 EUROS HT
 CONCOURS

La parcelle occupe une place stratégique dans le schéma directeur de renouvellement du quartier de Bellevue. A la croisée de voies piétonnes et de voies structurantes du quartier, telle que la rue d'Aquitaine, le projet vient clore au sud l'îlot Central dont les contours au Nord sont bordés par un projet d'immeubles de bureaux déjà construits ou à venir.

Deux entités marquant chacune un angle de la parcelle se font face. Complémentaires et indépendantes, elles créent par leur assemblage une intimité, respectant la traversée piétonne et les porosités visuelles souhaitées à travers la parcelle.

Les contraintes naturelles de la parcelle participent à l'implantation générale du projet :

- Le patrimoine arboré de qualité au nord-est du terrain est à conserver au maximum
- La déclivité d'un terrain d'environ 3m entre la rue de Gironde et le mail piéton offre une assise confortable au projet.

Les volumes sont sculptés afin de laisser les vues pénétrer vers le cœur de l'îlot et la lumière profiter aux logements. Ainsi, les deux ensembles bâtis imbriqués (A et B), présentent un épannelage de hauteurs dégressif :

- l'angle Nord de la parcelle est tenu par l'ensemble A en R+6 pour redescendre en R+4 sur la rue d'Aquitaine. Cet ensemble, développé par l'agence Forma6, s'organise le long du mail et de la traversée piétonne Nord-Est.
- l'ensemble B, développé par l'agence HUCA, articule l'angle Sud des rues de Gironde et d'Aquitaine, du R+4 sur la rue d'Aquitaine au R+2 sur la rue de Gironde.

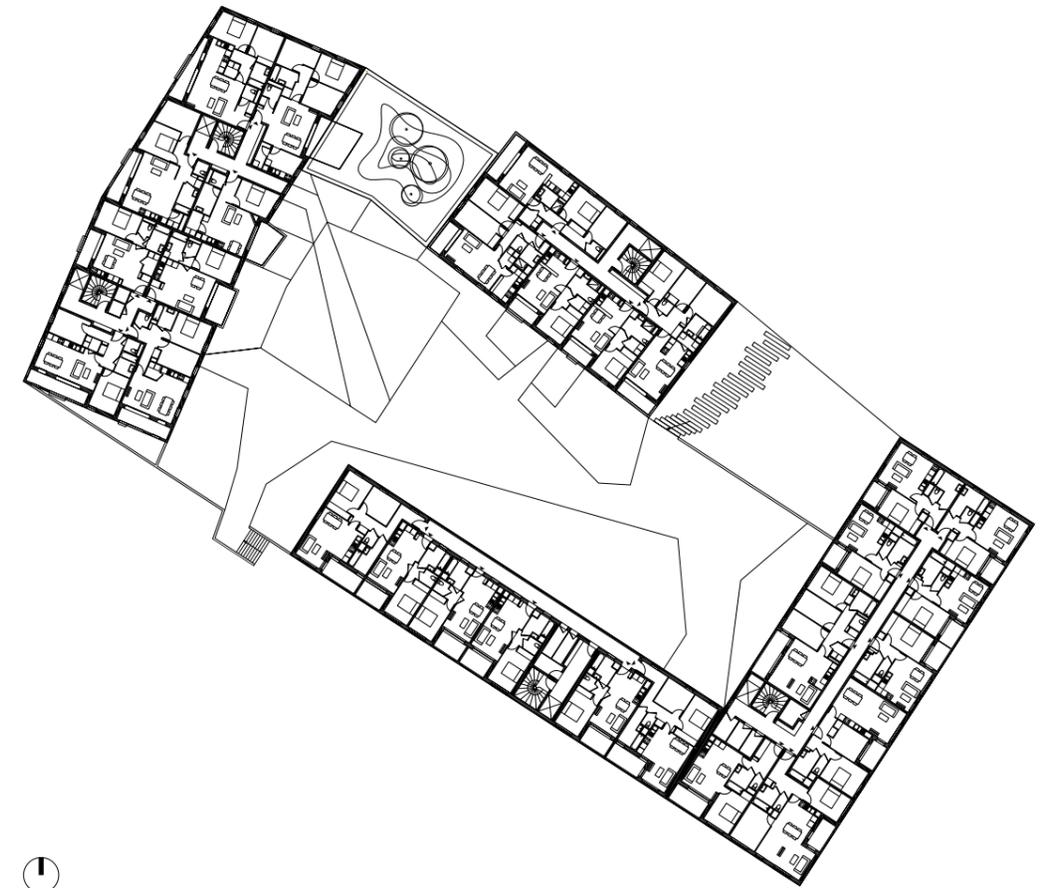
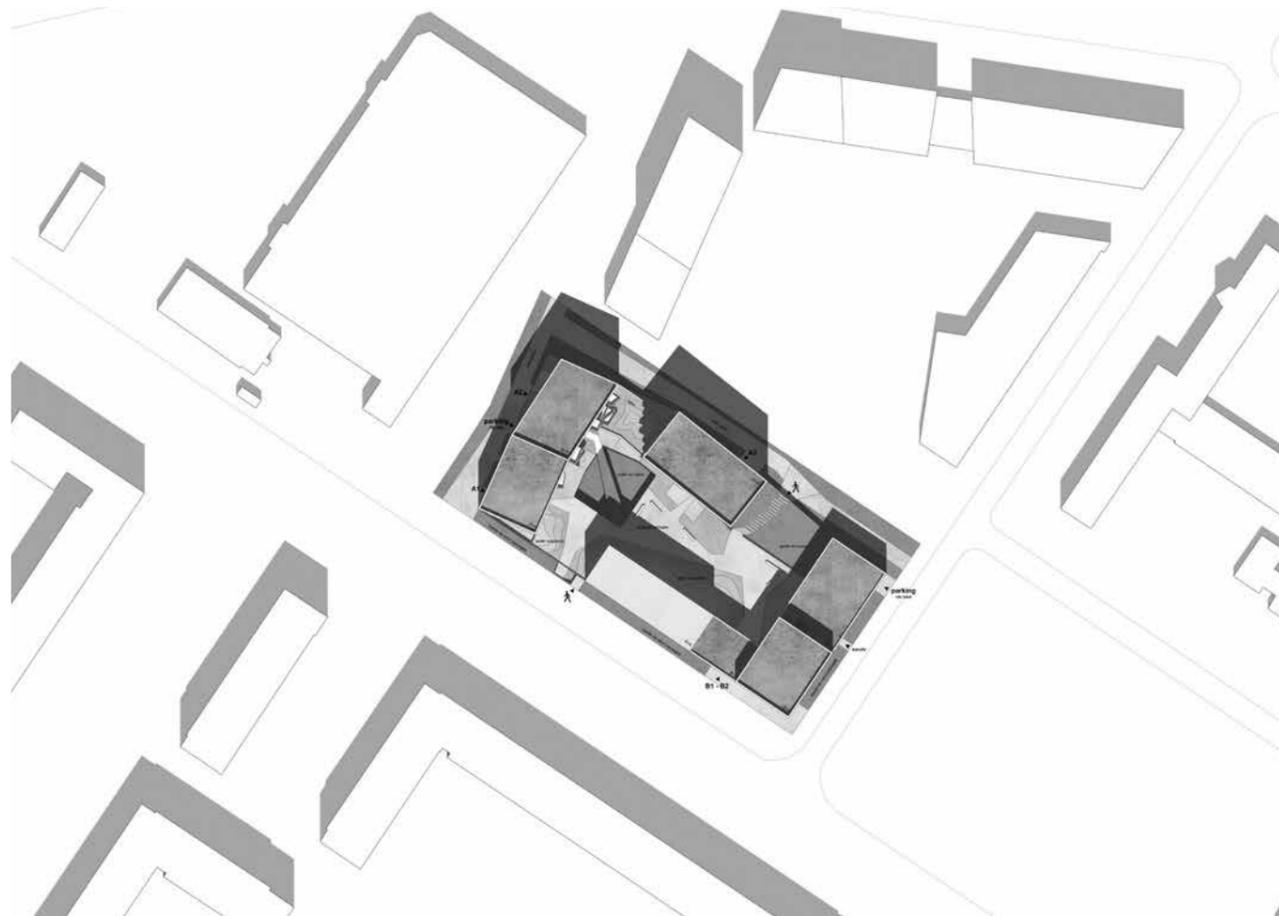
Du fait du fort dénivelé du terrain, un socle semi enterré, sur la hauteur d'un étage, marque l'assise du projet dans sa totalité et délimite son emprise au sol par sa nature et son matériau de façade.

Il offre ainsi à la quasi-totalité du stationnement un espace ventilé et éclairé en partie naturellement par ses façades semi-enterrées et par un patio en cœur d'îlot (jardin en creux). Cette épaisseur du socle permet aussi l'accès aux logements des bâtiments A dont les halls donnent directement sur les mails piétons. Rue de Gironde, la matérialité du socle (bardage métallique perforé) réapparaît en RDC pour accueillir stationnements complémentaires, locaux techniques, local vélos et transformateur existant à conserver.

L'espace boisé existant au Nord-Est de la parcelle est conservé et semble pénétrer dans le cœur d'îlot. Il est complété par un jardin en creux lui aussi en pleine terre permettant la plantation d'arbres haute tige et offrant un éclairage naturel au parking en RDC bas.

Des jardins suspendus sur la dalle du socle et terrasse R+1 sont visibles depuis l'espace public. En cœur d'îlot, ils préservent les vis-à-vis des logements en RDC. En pourtour de socle, une bande plantée délimite le projet de l'espace public et met à distance les logements en RDC rue d'Aquitaine. Sur la dalle en RDC haut, une terrasse partagée permet un accès aux différents halls d'immeubles et un prolongement extérieur aux logements et espaces communs.





Plan niveau 1

‘Deux entités marquant chacune un angle de la parcelle se font face. Complémentaires et indépendantes, elles créent par leur assemblage une intériorité, respectant la traversée piétonne et les porosités visuelles à travers la parcelle.’





ILOT 6

ZAC DE LA JAGUERE - REZE
MAÎTRISE D'OUVRAGE: GROUPE LAUNAY
ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA
PAYSAGE: LALU-LA FORME ET L'USAGE
BET: ALBDO (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / EXE (ÉCONOMIE)
PROGRAMME: 55 LOGEMENTS COLLECTIFS ET UNE CRECHE + PARKINGS
SURFACE: 3 606 M² SHAB / 3 942 M² SP
PERSPECTIVE: ARTE FACTORY
CONCOURS

Le projet de l'îlot 6 s'attache à mettre en résonance les volumes construits au regard du paysage et des projets architecturaux déjà initiés, à mettre en scène les usages domestiques au regard des qualités de l'ensemble, à être un fragment actif du parc habité. Les bâtiments répondent d'une syntaxe commune, d'une grammaire qui hiérarchise, priorise les thématiques, architecturales, paysagères, environnementales résidentielles en fonction des implantations. Les trois volumes bâtis du projet se matérialisent en crescendo, les espaces non bâtis des extérieurs du logement sont donnés en première lecture. Une trame régulière, à échelle résidentielle, se développe comme fil conducteur unificateur, véritable interaction entre le dedans et le dehors. Elle est l'expression d'une architecture généreuse au service des usagers, des habitants, une architecture délivrée de sens rhétorique.

La trame évoque les possibilités d'usages multiples qui vont à l'encontre de toute architecture figée dans sa programmation et assujettie à des valeurs de composition. Elle se développe sur 3 orientations dans les plots B et C, se déclinant au Nord dans une expression fine sur la façade. Elle se développe de manière totale en ceinture du Bâtiment A, proue du système urbain; elle exprime les qualités multi-directionnelles d'une architecture inscrite dans le parc. Ainsi les façades de cœur d'îlot se conjuguent dans une même expression. Les attiques exprimeront par leur émergence le rapport au grand site, au paysage. On retrouvera pour les 5 logements en duplex de grandes baies vitrées sur deux niveaux, renvoyant aux qualités exceptionnelles de vues à cet endroit. Les RDC bénéficieront de la qualité du système tramé couvert qui se déclinera en galerie/porche devant les halls d'entrées et locaux associés (vélos, locaux encombrants), ainsi qu'en auvents pour l'espace d'accueil petite enfance.

Le plateau mixte partagé de cœur d'îlot concentre toutes les qualités de service du collectif. Il organise les accès piétons aux halls, l'accès des véhicules au sous-sol, les places extérieures de stationnements visiteurs, l'accès aux locaux annexes dans le prolongement des volumes bâtis. Il est la démonstration des qualités de partage et de vivre ensemble qu'offre l'ensemble résidentiel de l'îlot. Ainsi, architectures et espaces ouverts se conjugueront pour offrir une lecture synthétique de ces échelles de paysage, qui se combineront pour qualifier le cadre d'accueil de l'opération. Le parti pris d'un îlot ouvert et poreux dans son environnement, opère dans le sens d'une valorisation mutuelle entre espaces ouverts dédiés, espaces collectifs et grand paysage. Nous avons travaillé à une délimitation fine des usages par un travail sur la matérialité des sols et la végétalisation. Aux interrelations actives des bâtiments avec les espaces collectifs de cœur d'îlot par une large végétalisation des balcons et façades, par la végétalisation des toitures, par la disposition en façade de celliers extérieurs, par la distribution en coursive à l'air libre du bâtiment A.







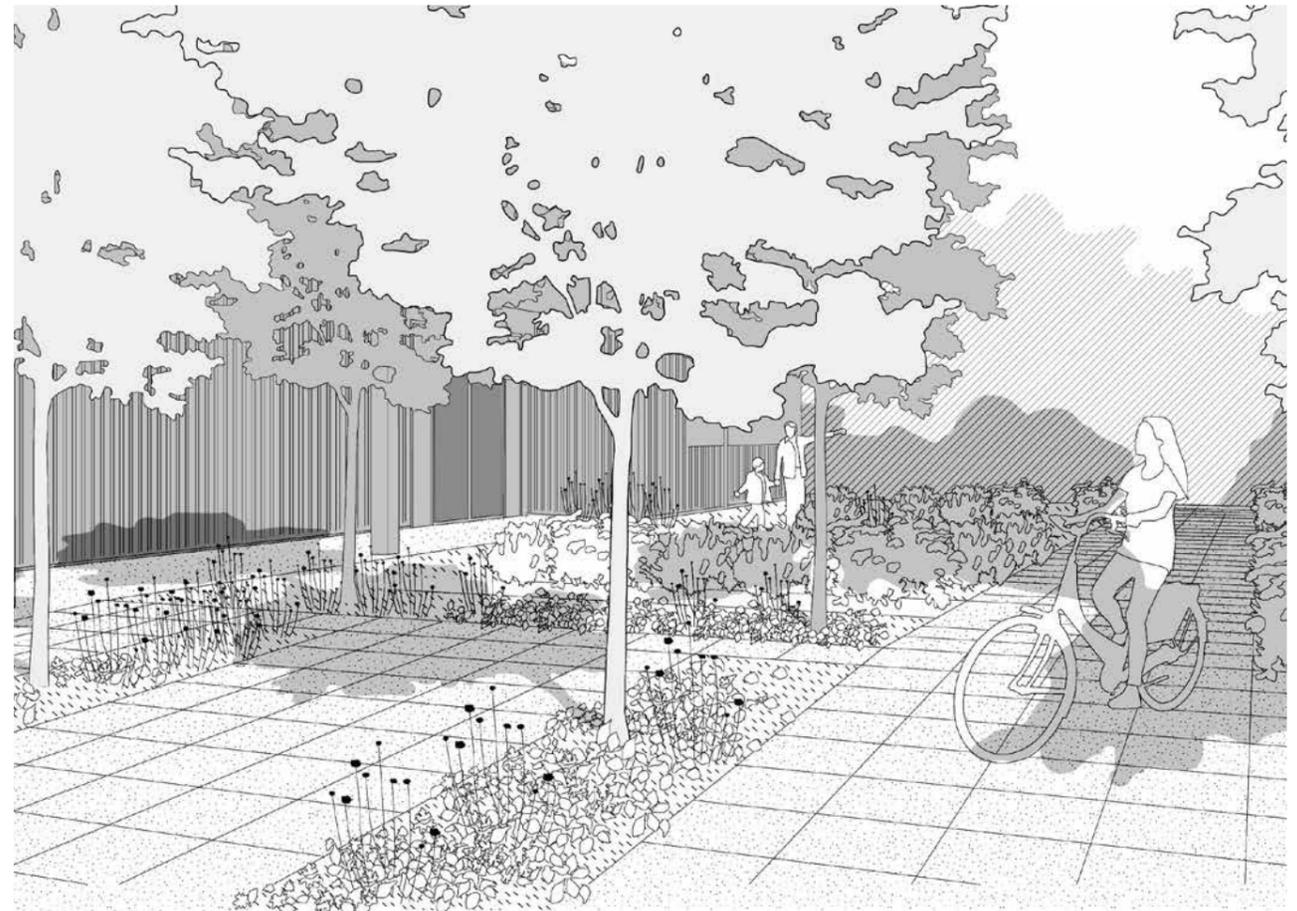
Elévation Ouest



Elévation Sud



Plan niveau 1





SYMBIOZ

MAÎTRISE D'OUVRAGE: KAUFMAN & BROAD

ARCHITECTES ASSOCIÉS: HAMONIC & MASSON + HUCA

PAYSAGE: PRAXYS

BET: ALBDO (FLUIDES), BETAP (STRUCTURE)

PROGRAMME: 100 LOGEMENTS COLLECTIFS + BUREAUX ET COMMERCES + PARKINGS

SURFACES: 5 329 M²

PERSPECTIVES: SPLANN

CHANTIER EN COURS

Le Boulevard de la Baule initie à l'instar des grands projets de mutations urbaines voisins, la transformation métropolitaine de la ville. Il est un modèle d'urbanisation fondé sur la proximité des transports et des services, sur le rapport à la nature et au paysage. Il se nourrit de la capacité des réseaux de desserte à déclencher des dynamiques de renouvellement urbain fort, à fabriquer des corridors d'influence. A l'échelle des quartiers, il réécrit la porosité du tissu, re-situe les tissus urbains hétéroclites alentour, fabrique des connexions de proximité. A l'échelle urbaine, il est un sas majeur d'entrée de Nantes, il est l'expression d'une transition douce et affirmée de l'expansion de la Ville.

Le projet développe le long du boulevard une morphologie urbaine dense et découpée par «des failles». Le positionnement de ces failles et leurs dimensions respectent les prescriptions urbaines. Un épandage des volumes vers le coeur d'îlot assure la transition avec le tissu urbain existant. Cette petite échelle est soulignée par les logements intermédiaires en R+2 développés dans le jardin. Cette gradation vers le coeur d'îlot et la sente paysagère permet également une orientation maximale des logements au Sud. La porosité entre les espaces publics et les espaces intérieurs est renforcée par les percées visuelles créées en rez de chaussée : les deux halls sur le boulevard sont traités comme des prolongements de la faille. Ils sont traversants et transparents et laissent voir le paysage du coeur d'îlot.

Le rez de chaussée est traité comme un socle animé, au moyen de grandes façades vitrées et traitées en double hauteur au droit des bureaux à l'étage. Pour conforter l'animation du boulevard, les rez-de-chaussées sont conçus pour accueillir des activités, des services, des commerces au droit des placettes urbaines et des bureaux partiellement au premier étage. Suivant les saisons, le matin, l'après-midi ou le soir, les ombres des différents éléments constitutifs du bâtiment vont entrer en collision, certains lieux vont prendre la lumière, d'autres la réfléchir.

Une attention toute particulière a été portée à l'enveloppe du bâtiment. Sa position stratégique et son impact sur le site, renvoie le projet à plusieurs lectures, à des histoires différentes en fonction de l'éloignement ou du rapprochement et provoquent des sensations multiples. Nous avons retenu le verre et le béton comme matières capables de proposer des dimensionnements les plus fins (en assemblage, en épaisseur, en structure, en texture), de jouer sur les reflets et allant dans le sens de la légèreté souhaitée. Sur l'ensemble de ses faces le bâtiment scintille, ses façades claires jouent avec la lumière et toutes les orientations. Les jardinières intégrées aux garde-corps sertissent les terrasses des premiers niveaux ainsi que la faille entre les bâtiments. Elles permettent aux habitants de laisser libre cours à leurs envies (plantes aromatiques, fleurs...) et de préserver une certaine intimité.

Les reflets des surfaces vitrées jouent avec le ciel. L'enveloppe renvoie ainsi l'image d'un grand raffinement, mais n'est pourtant que la mise en oeuvre de matériaux simples qui, superposés et travaillés de manière précise et graphique, engendrent cette dimension qualitative et poétique.







Plan RDC





ILOT L

ZAC BAGATELLE À ORVAULT (44)
MAÎTRISE D'OUVRAGE: REALITE
ARCHITECTES MANDATAIRE: HUCA
PAYSAGE: D'ICI LÀ
BET: ALBDO (FLUIDES), EXE (ÉCONOMISTE)
PROGRAMME: 28 LOGEMENTS COLLECTIFS + PARKINGS + UNE MAISON MÉDICALE
SURFACE: 2354 M² SHAB + SU
COÛT: 3 399 448 EUROS HT
PERSPECTIVES: SOJI
CONCOURS

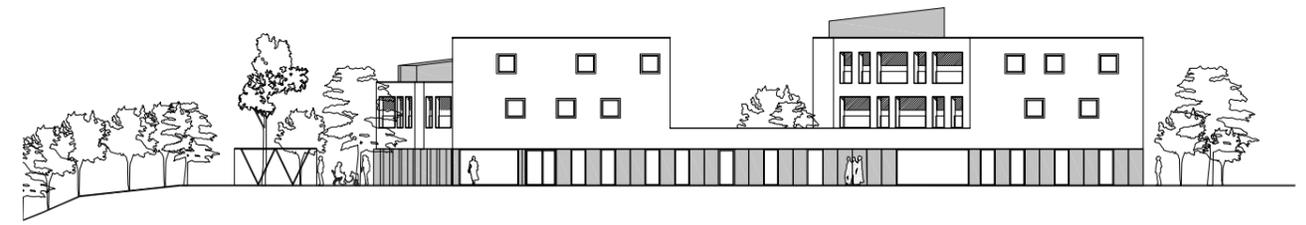
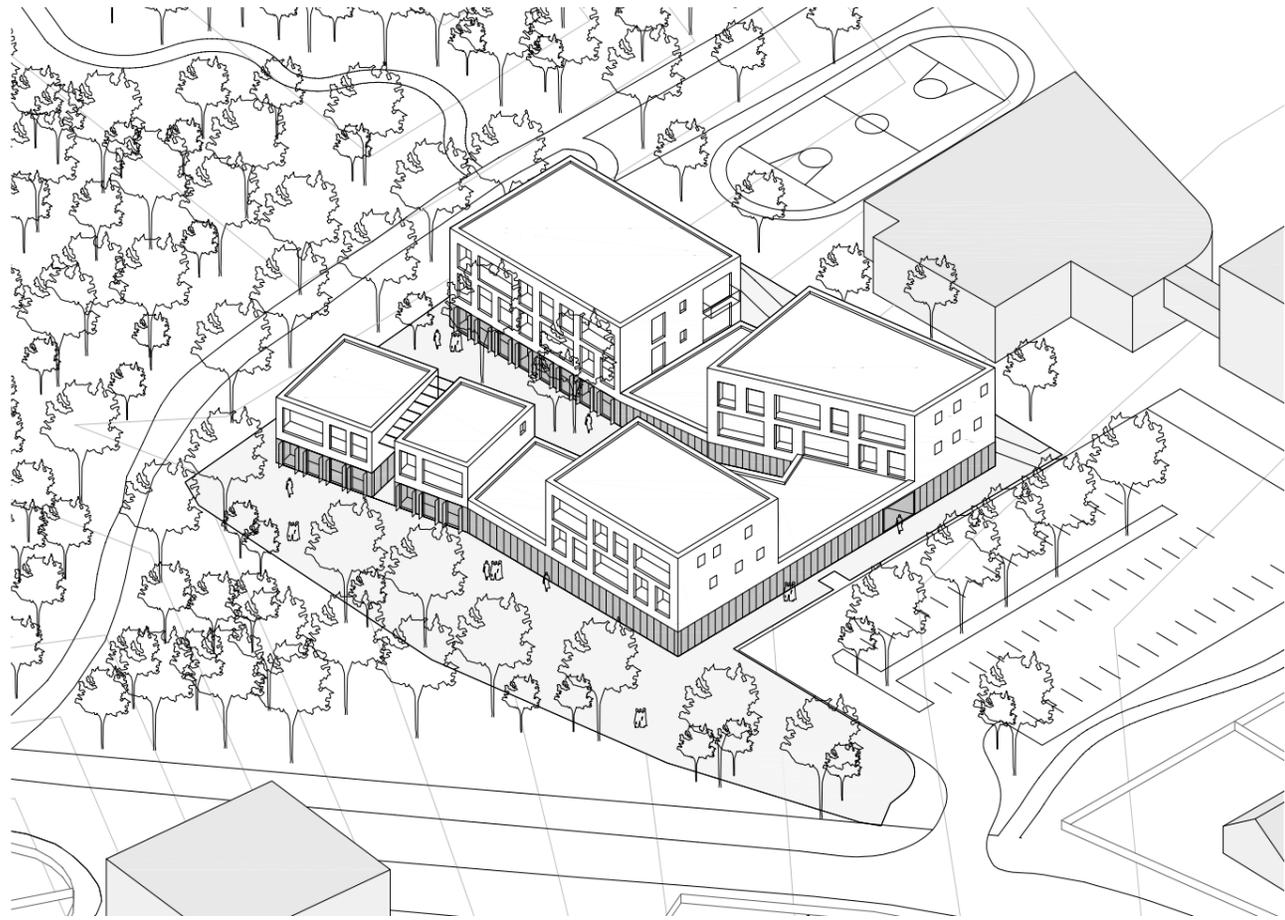
L'îlot L se situe à la croisée des «chemins», au seuil du quartier des Thébaudières, principalement dévolu à l'habitat, qui présente des formes itératives imbriquées de pavillons et de collectifs, à proximité immédiate de la nouvelle école et de la maison des Arts conçues par les architectes Linea et Ataub, en liaison intime avec l'espace naturel, bordure du futur éco-quartier Bagatelle. Sa position centrale lui assigne un rôle d'articulation, de catalyseur des qualités périmétriques de l'îlot.

La mixité des fonctions du programme : logements + maison médicale est un véritable atout dans ce contexte. Elle permet d'affirmer et de stabiliser la présence des équipements de la zone UPBAG E tout en répondant au co-voisinage des logements collectifs et individuels existants. Parallèlement, le projet portera son rôle de passeur des qualités de la zone NN, en initiant une véritable porosité. Nous pouvons d'ores et déjà tracer les ambitions des qualités urbaines recherchées afin de proposer un projet intégré dans son environnement et moteur des qualités avoisinantes:

La Façade Est: C'est une façade «équipement», qui est en grande majorité investie par le cabinet médical à RDC. Elle invite à fabriquer avec la façade de la nouvelle école, une centralité autour du parking public. La Façade Ouest: Elle est la lisière de la zone NN, on retrouve des arbres de haut port, sa limite est souple et engage à la continuité du végétal dans l'îlot. La Façade Nord: Elle est bordée par un cheminement piéton qui évoque les itinéraires du quotidien. Elle fait face au groupe scolaire, il s'agira d'organiser l'équilibre des volumes bâtis, de travailler à un séquençage des halls et programmes connexes le long du chemin. La Façade Sud: en position de promontoire par rapport à la rue du Zambèze, elle initie un dialogue avec le plot de logement collectif qui lui fait face. Le cœur d'îlot: en lien privilégié avec l'espace boisé. En forme de patio il offre un paysage partagé, intimisé favorisant le «vivre ensemble». Le pourtour de l'îlot: Le projet laisse une bande verte, interface de gestion des intimités, transition avec les espaces boisés denses, l'école, ou à l'est avec le parking. Le parking extérieur paysagé des logements et de la maison médicale, sera le lieu de la transition en fondu enchaîné entre la zone boisée, l'entrée du site et le parking de l'école.

Les matières du projet initie une forme de neutralité active, qui sous-entend, fabrique du lien avec l'autre. Le blanc des étages en contraste avec le sous-bois pour les sommitaux à l'endroit ou la lumière se réfléchit, traitement des façades en peinture minérale. Au rez-de-chaussée, une alternance de cassettes d'acier inox glacé pour éclairer le socle. Des volets métalliques pliants perforés, intimisent, viennent animer la façade des logements à rez-de-jardin, enrichir les reflets. Nous avons pris le parti de travailler à la sobriété des façades pour renforcer, souligner le jeu des volumes. On retrouve des percements de différentes tailles, qui travaillent à de-stigmatiser une appartenance au logement ou à la maison médicale, à construire une certaine abstraction. Cet assemblage cherche le meilleur équilibre dans l'expression des deux programmes imbriqués.

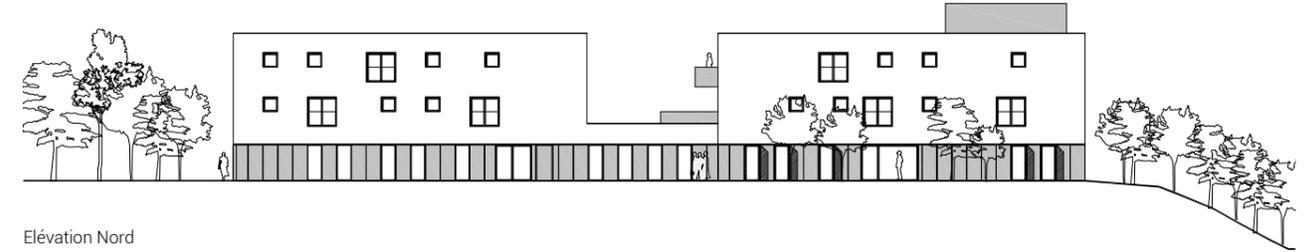




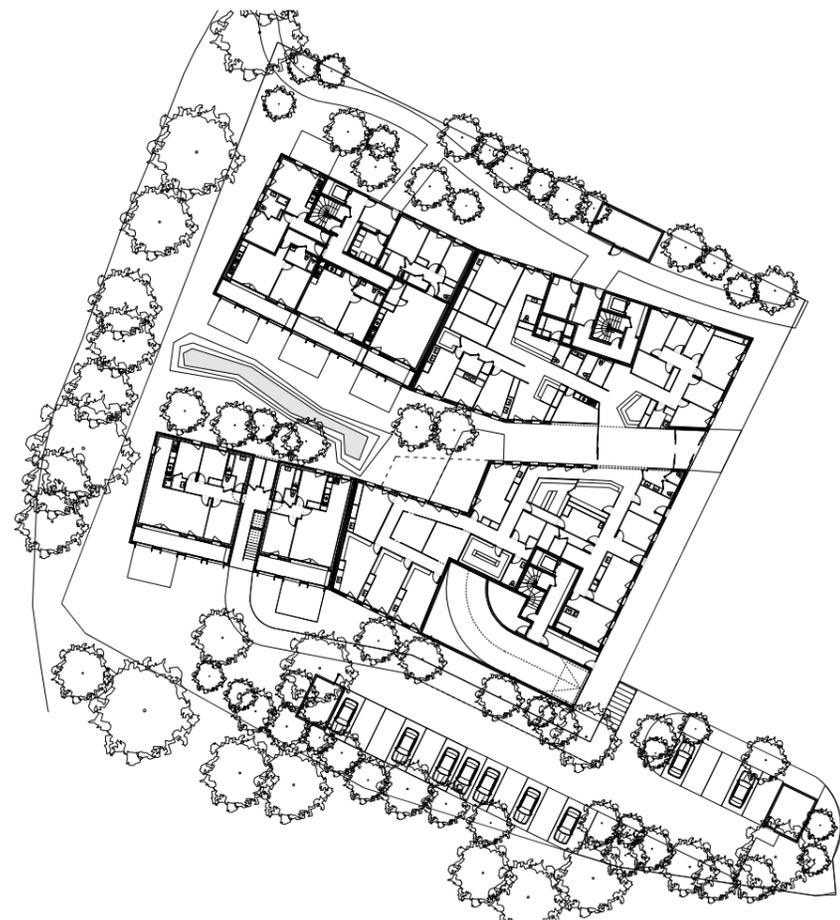
Elévation Est



Elévation Sud

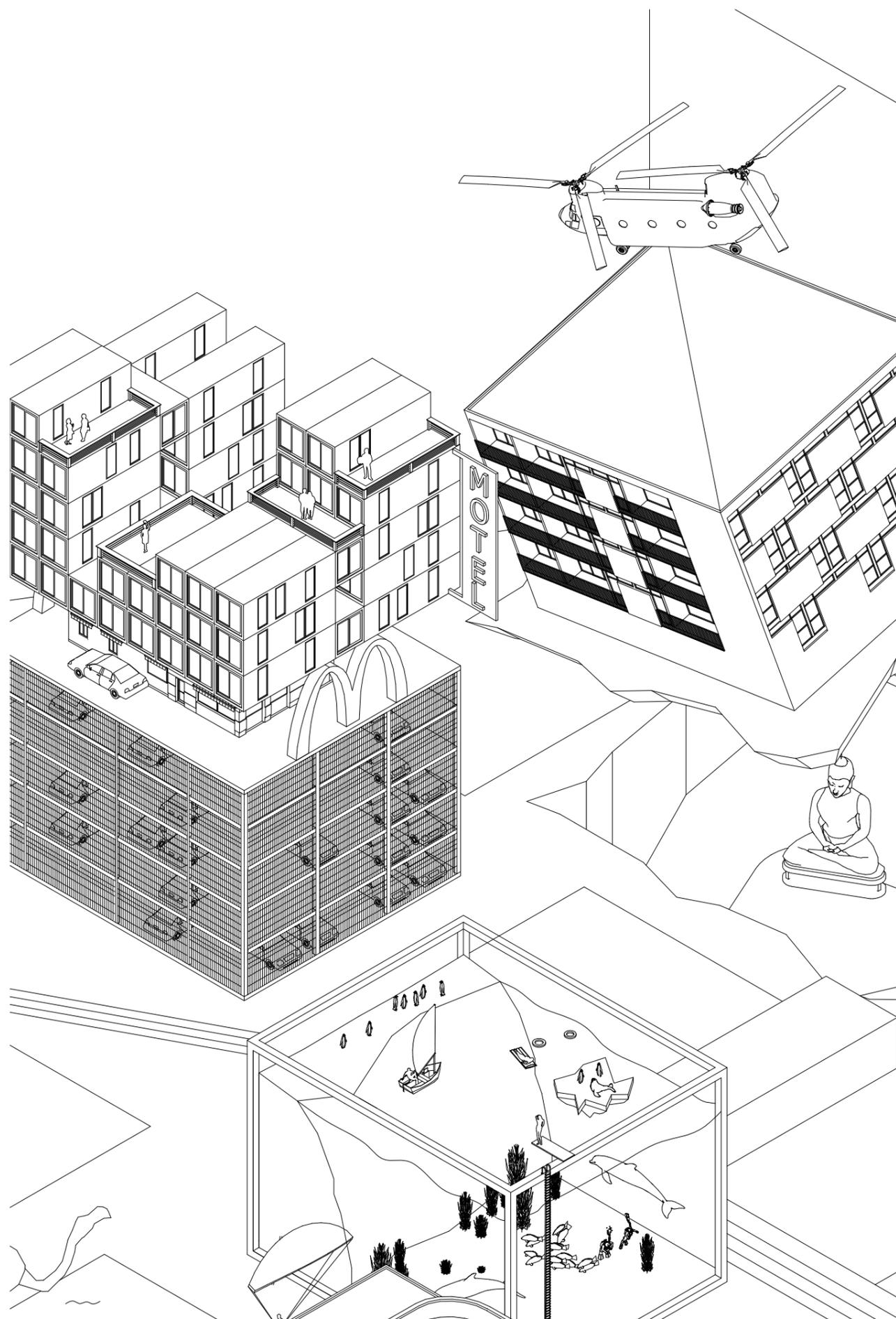


Elévation Nord



Plan RDC





LA 7EME VILLE

QUARTIER LE RANZAY - NANTES (44)

MAÎTRISE D'OUVRAGE: LA NANTAISE D'HABITATIONS

ARCHITECTE-URBANISTE: COLLECTIF GROUND (DETROIT + HUCA + MXC + BAP + M.STHATOPOULOS)

PROGRAMME: CONCOURS D'IDÉES - NANTES LE RANZAY HORIZON 2030

RENOUVELLEMENT URBAIN D'UN QUARTIER D'ENVIRONS 58 000M²

DANS LE SECTEUR RANZAY À NANTES

DÉFINITION DE LA FORME URBAINE DE DEMAIN ET D'UN CADRE DE VIE DURABLE

CONCOURS - PROJET CLASSÉ SECOND

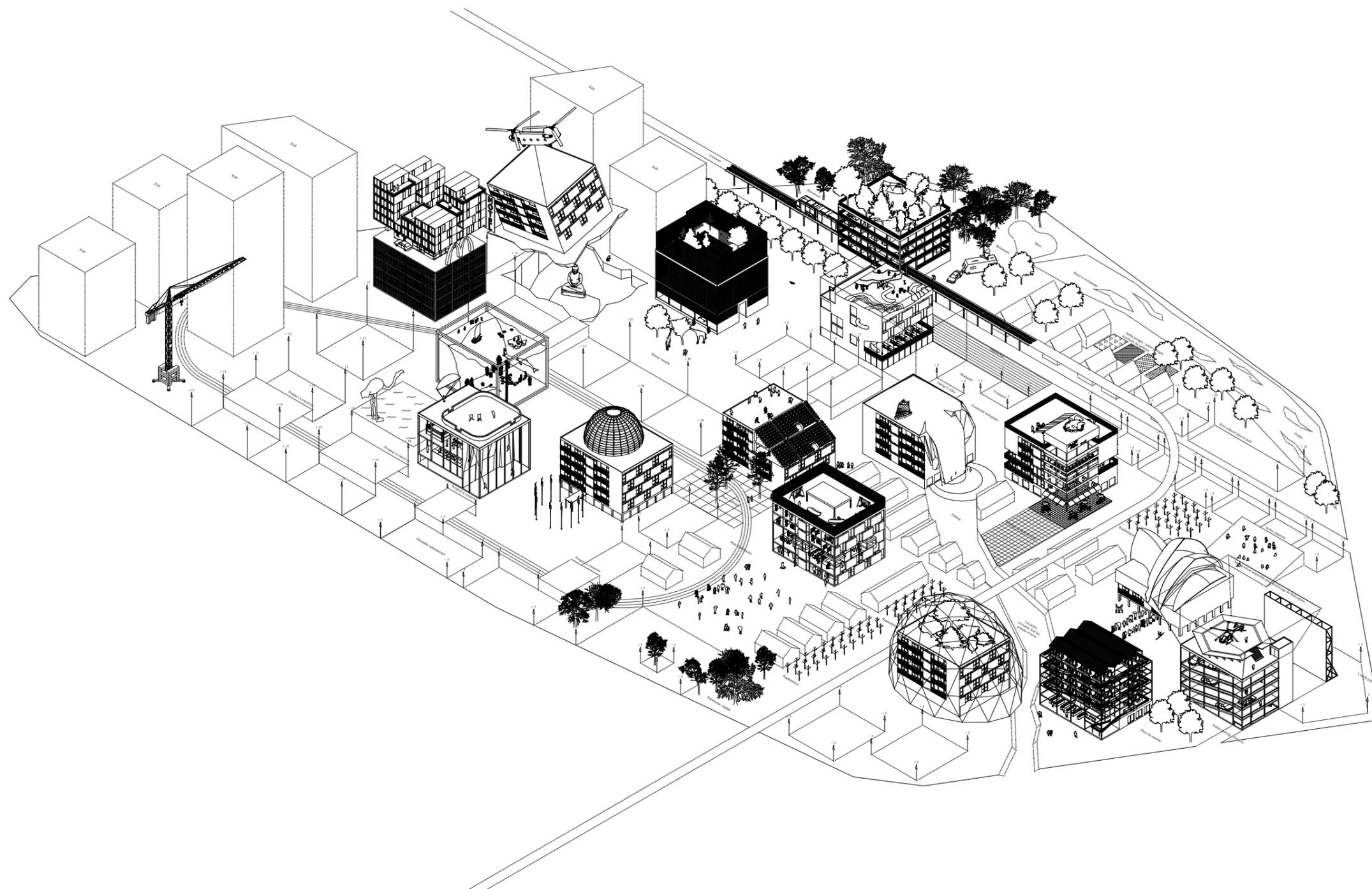
La 7ème Ville est le scénario que nous avons imaginé pour le renouveau urbain du quartier le Ranzay, à l'horizon 2030-2050. A l'opposé d'un urbanisme planifié, nous proposons un mode de conception flexible, né de la nécessité culturelle, économique et écologique de réécriture du site sur lui-même.

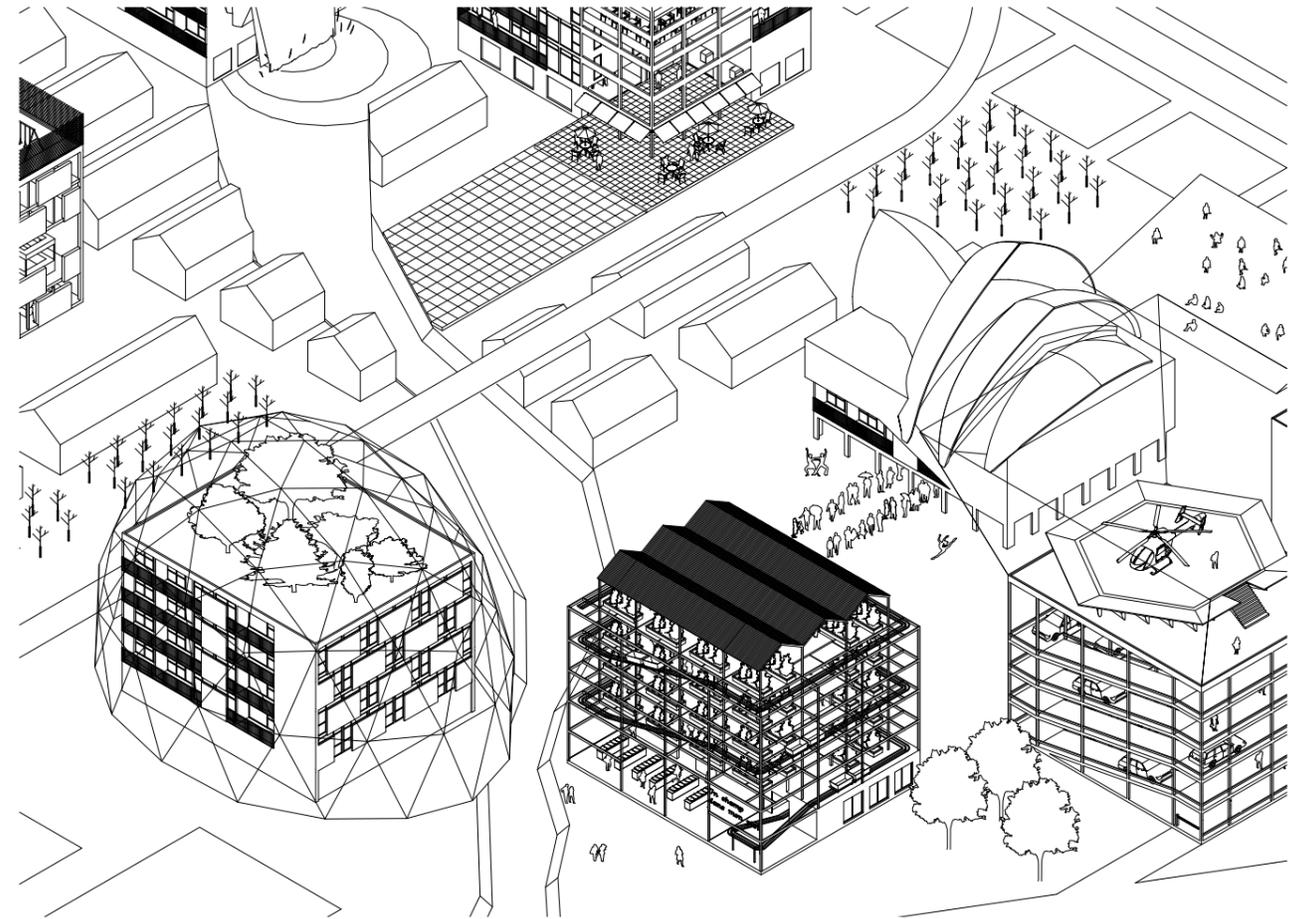
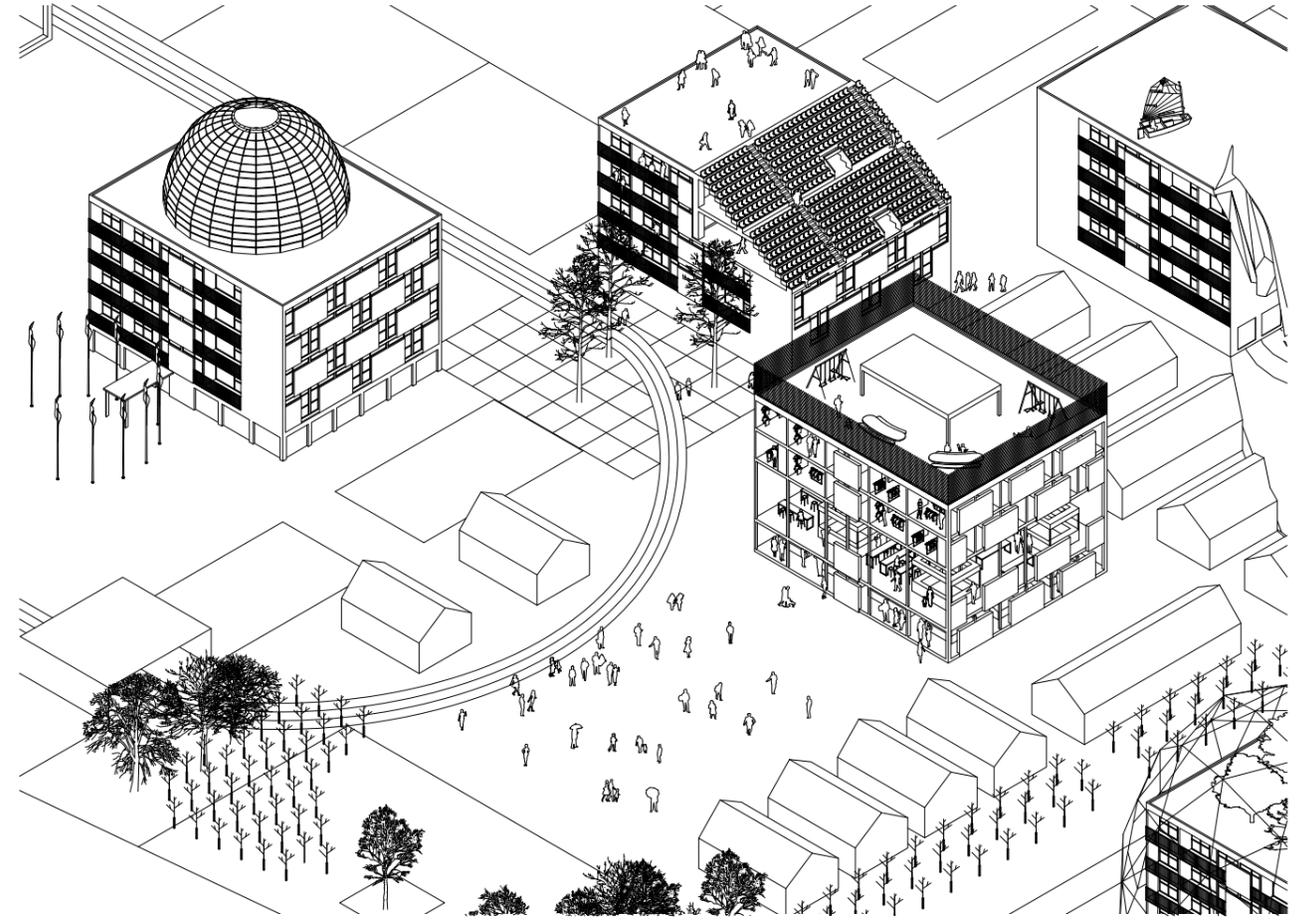
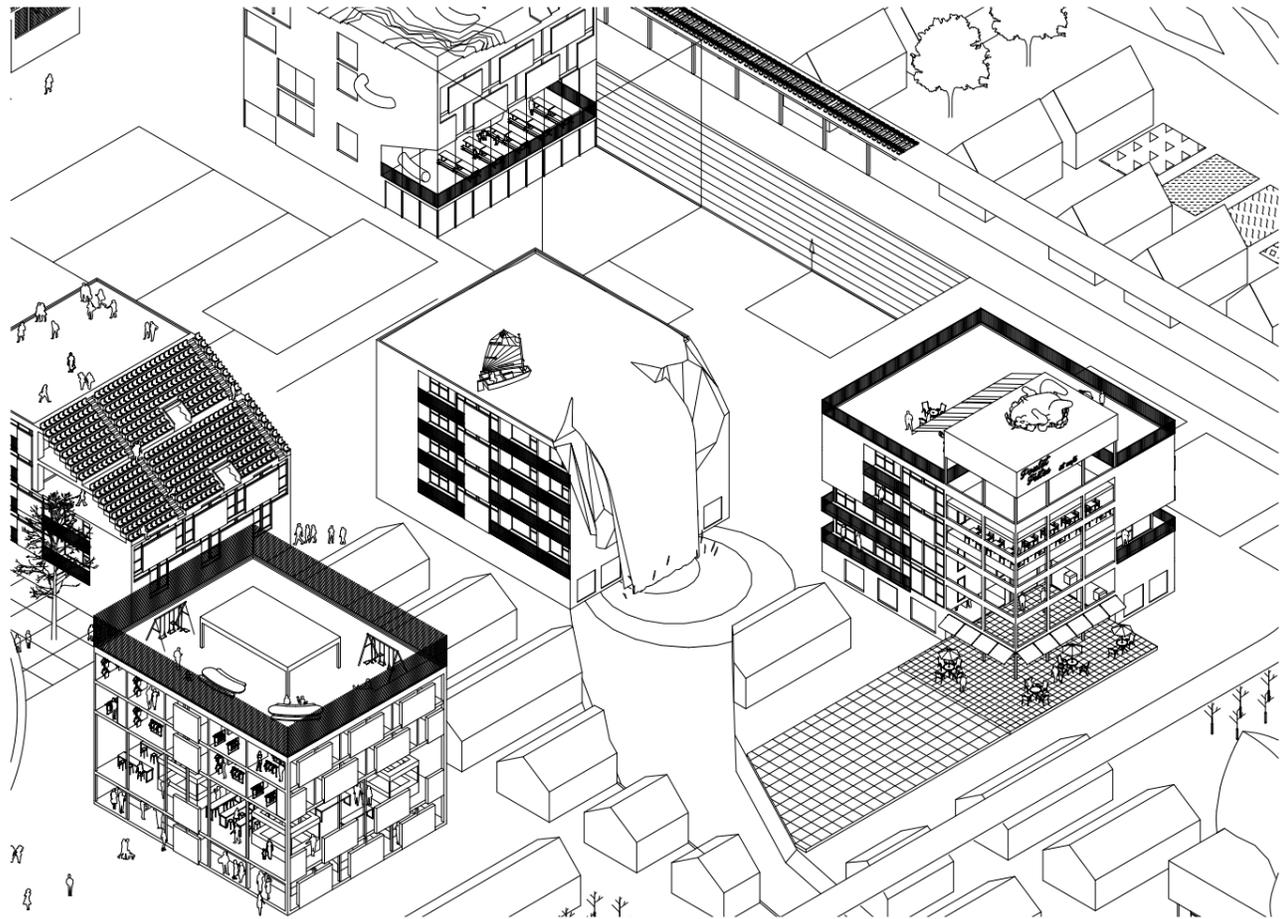
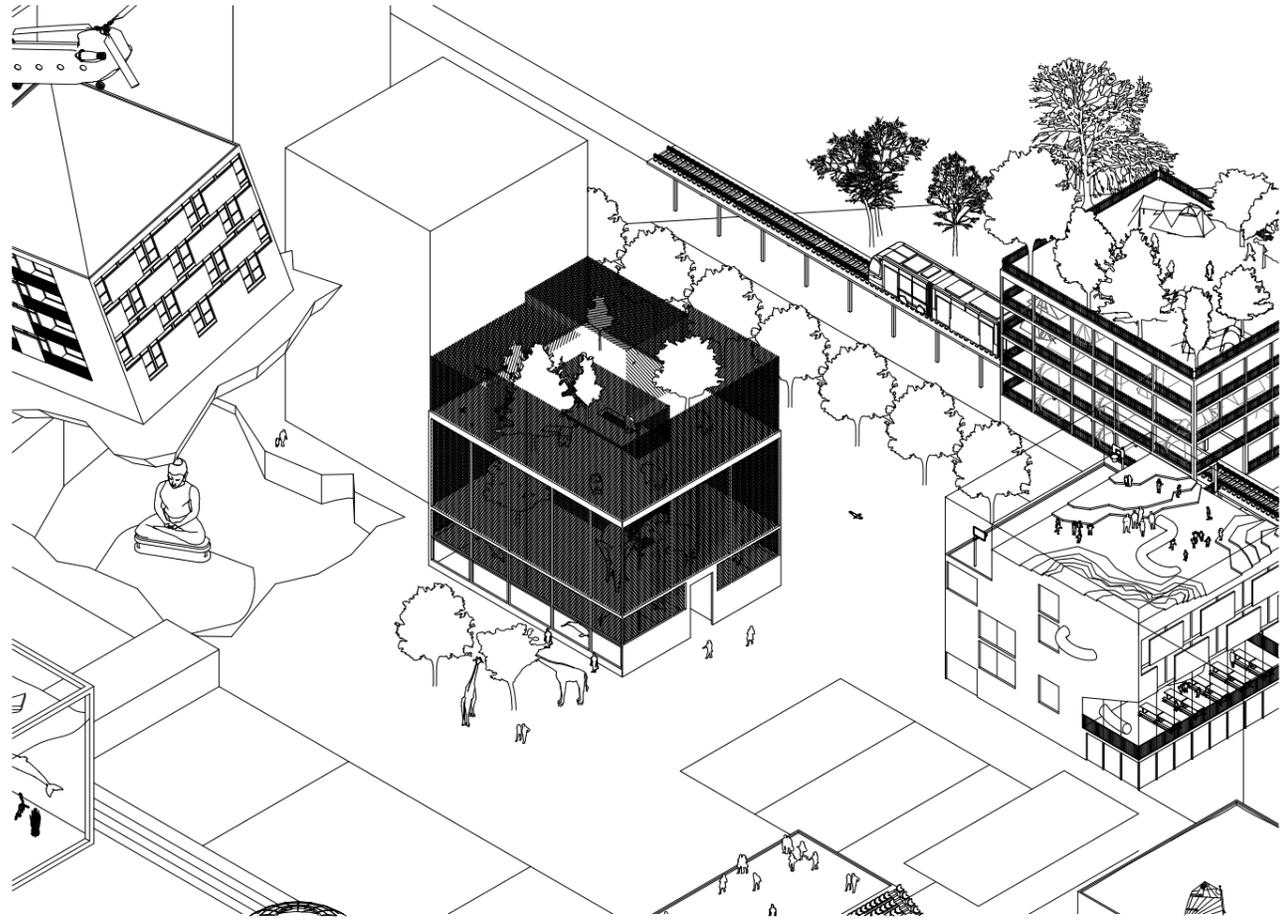
Le projet s'appuie donc sur l'identité du quartier pour proposer des solutions résilientes, c'est-à-dire capables non seulement de contrer l'aléa mais aussi de le surmonter ; l'enjeu à l'échelle de Ranzay étant l'articulation entre une dimension structurée et une dimension adaptable : la réutilisation des 16 plots, en tant que formes architecturales stables du site, est envisagée comme le dispositif structurant du quartier, structure de la ville d'aujourd'hui et laboratoire de la ville de demain ; la dimension adaptable, quant à elle, se développe dans les espaces interstitiels laissés vacants.

Notre proposition ambitionne in fine de réinterroger la notion de qualité urbaine en tant que réalité à la fois objective et subjective, matérielle et immatérielle, et qui s'exprime ici au regard d'une expérimentation en quête de nouvelles interactions sociales, en quête de sens.

Les plots deviennent ainsi des espaces dont l'architecture exprime et honore sans compromis la fonction qu'elle accueille, constituant un élément fort du quartier, et générant un espace adaptable. Il ne s'agit pas de faire des bâtiments iconiques, dont la forme ou la signature de l'architecte constitueraient des valeurs ajoutées au service du dynamisme économique. Ce que nous proposons c'est de mettre en place un réseau d'architectures et de programmes structurants, archétypiques, dont la ville de demain devra tenir compte, assurant une cohérence et une identité formelle assez forte pour que dans les interstices elle puisse évoluer librement.

Nous souhaitons échapper à la logique moderniste selon laquelle la règle précède l'architecture et la ville, exposant celles-ci aux limites de ce qu'elle n'a pas prévu et à son obsolescence. Dans notre projet au départ il y a le plot et son architecture définie par la mutation enclenchée, qui fait la structure de la ville d'aujourd'hui et à l'intérieur de laquelle celle de demain s'inscrit. Ainsi nous enclenchons dans les plots, fruit d'une urbanisation moderniste, répétitive, compartimentée et optimisée, une série de mutations qui vont se succéder et s'exprimer dans le temps. Ceux-ci constitueront un réseau avec une forme architecturale qui va s'imposer à la ville environnante, structurant un tissu urbain lui-même en mutation.







VIELLEVIGNE

EHPAD CHAMPFLEURI - VIELLEVIGNE (44)

MAÎTRISE D'OUVRAGE: ASSOCIATION AGE D'OR DES RESIDENTS

ARCHITECTES ASSOCIÉS: AGENCE HUCA + SOLÈNE JACOB & MAXIME OGER

BET: ALBDO (FLUIDES), NANTES EXE (ÉCONOMIE)

PROGRAMME: 13 LOGEMENTS POUR SENIORS + 1 SALLE COMMUNE EN EXTENSION DE L'EHPAD

SURFACES: 820 M² SHAB

PERSPECTIVES: SOJI

CONCOURS

A la sortie de Vieillevigne, sur la route de Rocheservière, la résidence Champfleuri offre le calme de la campagne tout en conservant le confort que procure la proximité des commerces et des services urbains.

Trois ensembles immobiliers sont existants sur la partie nord du site et sont composés de trois maisons individuelles au nord (2 T2 et 1 T1Bis), de 4 maisons individuelles à l'est (2 T2 et 2 T1Bis) et de 2 maisons individuelles à l'ouest (1 T2 et 1 T1Bis). Cette partie résidentielle du site s'organise autour d'une cour connectée à l'EHPAD. Le stationnement est surtout concentré à l'entrée du site à l'est. A l'ouest, le site s'ouvre sur des vastes champs, offrant des vues lointaines sur le grand paysage.

L'objectif est d'intégrer parfaitement le projet à l'existant, de tirer au mieux parti des qualités du site, et de faire que le confort des résidents soit respecté. Nous avons pris le parti de ne pas conserver les deux logements situés à l'ouest afin de favoriser à la fois, une organisation cohérente du bâti sur le site, un confort optimal pour l'ensemble des logements et une maîtrise accrue de l'air de chantier. Nous proposons d'organiser des typologies de logements individuels et intermédiaires.

Les logements individuels prennent place dans l'extension des logements individuels existants au nord. Un logement T3 et un logement T2 viennent prendre place à l'entrée du site à l'Est. Ces deux logements peuvent permettre un phasage des travaux en deux temps qui donnerait la possibilité de reloger des résidents préalablement à la construction des intermédiaires. Un logement T2 prend place à l'Ouest des logements existants. La jonction des nouveaux logements aux anciens est traitée avec des terrasses/patio. Orientés au Sud, véritables pièces extérieures, ils ménagent les intimités et deviennent les seuils des logements.

La maison commune occupe une place centrale dans le dispositif. Elle articule les différents espaces extérieurs et agit en lien direct avec les aménagements de sol et les liaisons à l'EHPAD. De ce fait nous l'avons pensé comme un petit équipement, à la manière d'une halle commune aux habitants d'un hameau, qui dans sa formalisation exprime la convivialité. Elle est équipée de manière proche d'un logement traditionnel (cuisine, salle d'eau, salon, salle à manger...) tout en offrant un espace commun très ample. De plus, selon les besoins, l'organisation permet une évolution aisée de cet espace en vu d'aménager des chambres.



Plan RDC





ILOT CCAS

RUE DE L'HOTEL DE VILLE- SAINT-HERBLAIN (44)
MAÎTRISE D'OUVRAGE: ADI
ARCHITECTES ASSOCIÉS: FORMA6 + HUCA
BET: ALBDO (FLUIDES)
PROGRAMME: 78 LOGEMENTS COLLECTIFS + COMMERCES + PARKINGS
PERSPECTIVES: SOJI
CONCOURS - PROJET CLASSE SECOND

L'observation et l'analyse du site «révèlent» une situation privilégiée en cœur de centre-bourg. La façade longitudinale de la parcelle longe la rue de l'hôtel de ville, voie structurante de desserte qui sera renforcée par le passage du chronobus. A proximité de services multiples et notamment de l'école Jacqueline Auriol, la situation du projet offre aux futurs habitants, des pratiques facilitées au quotidien.

La forme de la parcelle qui se développe en longueur dans le sens est/ouest présente ainsi une façade orientée au sud sur cette rue principale au trafic important. Le fort dénivelé (environ 5m) accompagne ce linéaire et pose la question de ce lien physique entre le point bas et le point haut de la rue. Le contexte morphologique assez hybride présente des bâtiments type public aux volumes identifiables, des bâtiments de logements qui selon leur époque, sont d'une échelle modeste du type maison individuelle, jusqu'à des immeubles beaucoup plus conséquents, très récents de type collectif. Des intérieurs d'ilot, comme celui de la parcelle dédiée au projet sont encore aujourd'hui de nature bucolique par leur jardin/verger.

Une Architecture de l'Entre-deux : Par sa composition urbaine, le projet permet la mise en place de liens entre différentes échelles, du territoire à l'espace à habiter, du plus public au plus intime. Le traitement de ces limites entre espaces publics et privés est constitutif de Liens sociaux. Les parcours de l'extérieur à l'intérieur sont qualifiés : lumière naturelle, perspectives ouvertes, espaces d'appropriation, espaces de rencontre, lieux de convivialité. Différents flux peuvent ainsi s'installer sans interférer les uns avec les autres afin de garantir Sérénité et Sécurité des Lieux.

Une hiérarchie s'établit selon l'échelle considérée: Au niveau de la commune, la rue de l'hôtel de ville est commerçante et desservie par les transports en commun. Au niveau du quartier, la rue des calvaires dessert l'école Jacqueline Auriol et l'entrée commune piétonne et cycles de cette nouvelle opération. Et enfin au niveau de ce micro-quartier, la nouvelle rue-jardin est l'épine dorsale du projet, la respiration au cœur d'un projet dense, un nouveau Lieu à échelle domestique.

Dans cette rue-jardin, la nature, le calme, le repos peuvent reprendre leurs droits, les rencontres à l'échelle de ce micro-quartier peuvent s'établir, une nouvelle vie collective peut s'installer à échelle humaine. Le passage public nord/sud débouche au cœur même du dispositif, à l'intersection avec le cheminement principal de desserte interne. Des espaces aménagés (jeux pour les enfants, bancs, terrain de pétanque), libres d'appropriation pour des activités diverses (loisirs, rencontre, repos,...) incitent parents, grands-parents à se retrouver à l'entrée ou la sortie de l'école. L'ensemble des halls traversant tisse ainsi des liens nord/sud et confèrent un statut social semi-public à la rue-jardin.





‘ Une Architecture de l’Entre-deux : Par sa composition urbaine, le projet permet la mise en place de liens entre différentes échelles, du territoire à l’espace à habiter, du plus public au plus intime. Le traitement de ces limites entre espaces publics et privés est constitutif de Liens sociaux. ’





MARSAUDERIES #1

RUE DES MARSAUDERIES - NANTES (44)
MAÎTRISE D'OUVRAGE: ATARAXIA
ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA
PROGRAMME: 90 LOGEMENTS COLLECTIFS ET PARKINGS
PERSPECTIVE: SOJI
CONCOURS LAUREAT

L'îlot B' n'a pas de frontières, il est un sous-ensemble en situation, ses limites se définissent dans les interactions, les inter-relations, les champs de force que les bâtiments et les sols qui le composent, soutiennent. Les sols sont une mosaïque de situations caractérisées, qui fabriquent dans leur assemblage un terreau de ressources quotidiennes, révélées, utiles, utilisables. Le verger, les jardins partagés, la noue qui irriguent les sols, La rue appropriée. Dans cette interrelation entre les sols et les bâtiments, les bâtiments se plient légèrement, s'infléchissent pour souligner au nord la révélation du patrimoine, affiner la gestion des vis-à-vis au sud.

Les typologies de bâtiments se définissent d'abord dans leurs rapports au sol, elles sont ancrées ou émergentes. Cette disposition topologique se traduit dans la constitution d'un socle pour la première, dans la hauteur, l'élancement pour la seconde. Le projet initie un ordre de lecture dans la verticalité, une composition de deux états, celui du pied et celui du sommet, du sol et du ciel.

Le socle est le lien construit, entre le sol et les sommitaux, il est un ordre liminaire, une épaisseur habitée par les programmes collectifs et les logements des deux premiers niveaux. Il se sculpte en résultante des fonctions qui le composent: Il se soulève au RDC, pour former les accès, organiser des transparences à travers les aires de stationnement. Il se déforme crescendo, au niveau du jardin suspendu, fabriquant un dégradé d'usage d'appropriation de cet entre-deux, du collectif à l'individuel. Au dessus les niveaux de logements R+3 et R+4, trouvent des opportunités de vues lointaines, d'orientations. Les matières de façade accompagnent cet ordre en bi-valence, le socle habité est traité en brique. Les niveaux supérieurs se gomment, dans les reflets du ciel, se parant de couleurs changeantes, opportunes. le façonnage des ouvertures à RDC, répond à la géométrie du sol, fabrique une découpe, une scansion rythmée le long de la rue des mouvements suspendus.

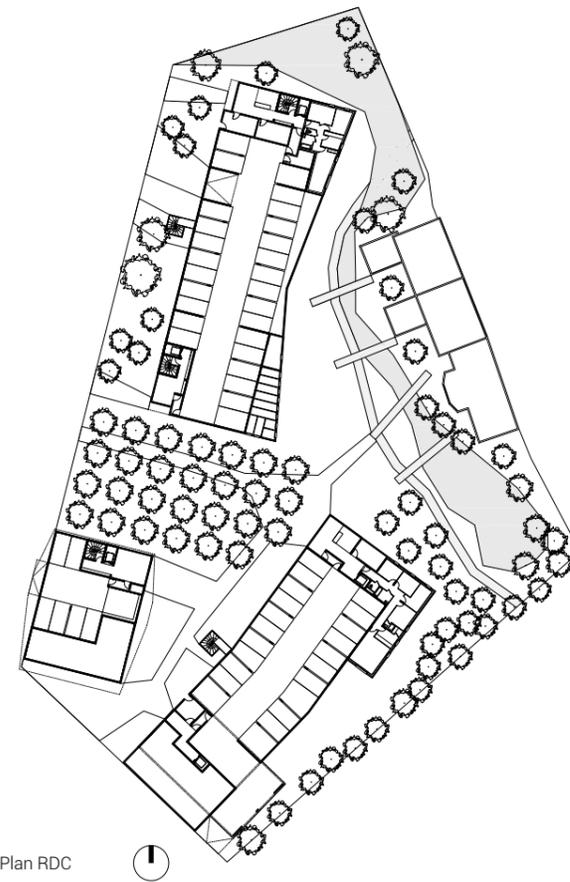
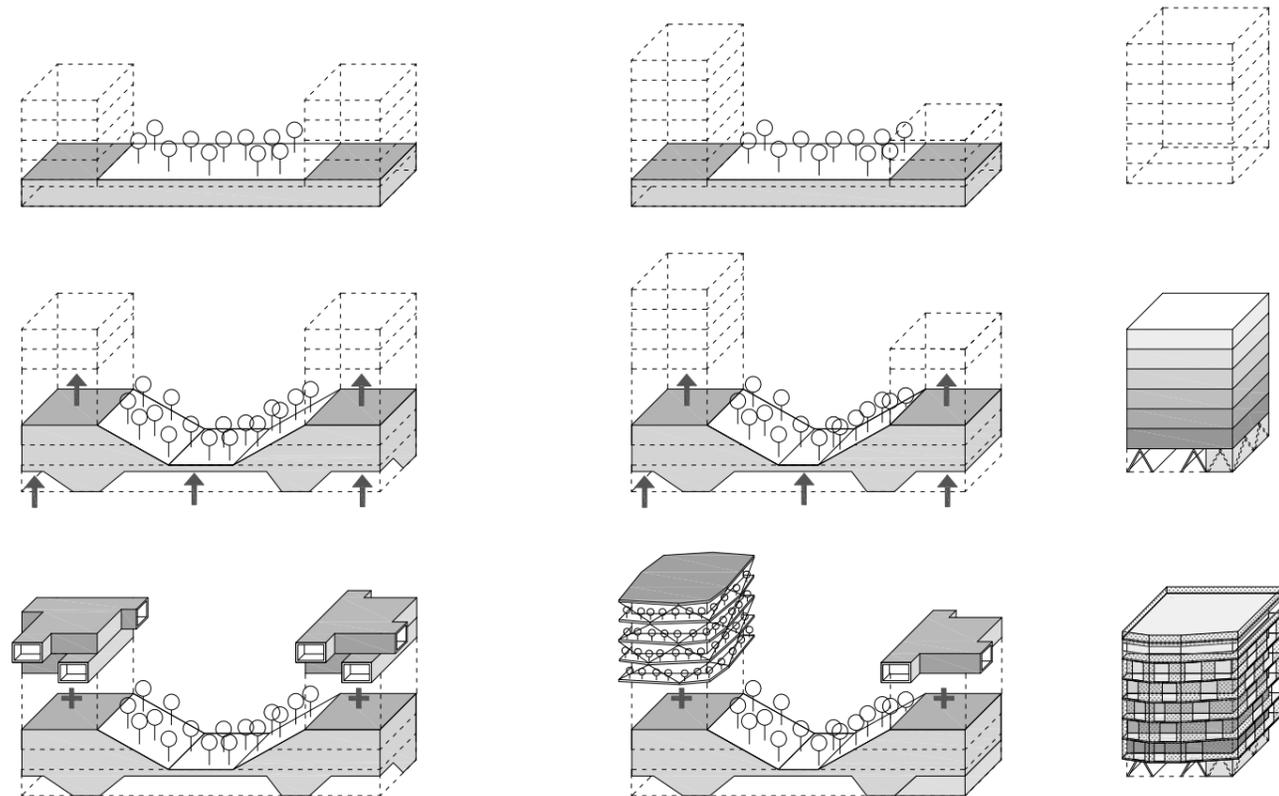
À l'inverse des bâtiments ancrés, le traitement de l'émergence en pied de bâtiment se lit dans la transparence des RDC, surlignée par une structure-racine visible. Le bâtiment phare est un objet autonome, en situation d'avant-poste, de part sa hauteur et son positionnement qui recherche pour ses 4 façades les projections les plus lointaines. Ces caractéristiques lui assignent une raisonnable à l'échelle du grand site, que nous avons traduite dans la figure d'une lanterne, il est bâtiment-servant - un mobilier-urbain à grande échelle - Il est rayonnant.

On trouve des situations d'ancrage, ou le trait du dessin est appuyé, des situations d'effacement ou l'architecture devient réflexive - le miroir du contexte, des situations de contribution/service ou l'architecture devient objet transitionnel.

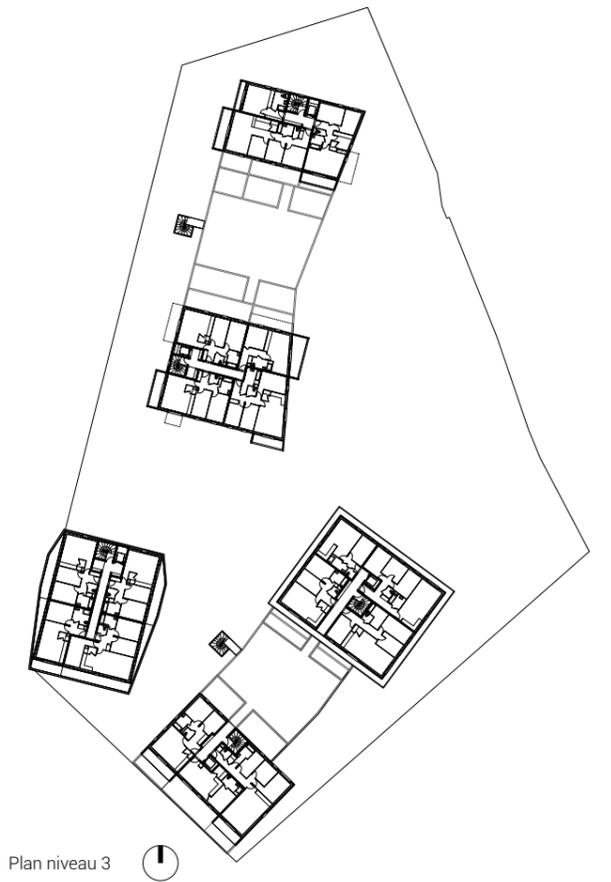
Il y a donc cette hiérarchie du trait plus ou moins appuyé, qui travaille à l'équilibre des échelles de valeur, qui participe d'une lecture ordonnée, d'une grammaire du plan. Cet état d'esprit de conception entre en raisonnable avec la notion de co-écriture, avec l'assemblage des paroles, des tons, au service d'une harmonie globale.



‘ On trouve des situations d’ancrage, ou le trait du dessin est appuyé, des situations d’effacement ou l’architecture devient réflexive - le miroir du contexte, des situations de contribution/service ou l’architecture devient objet transitionnel. ’



Plan RDC



Plan niveau 3





INDRE

RUE JEAN JAURES À INDRE (44)
MAÎTRISE D'OUVRAGE: HARMONIE HABITAT
ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA
BET: ALBDO (FLUIDES) / IBA (STRUCTURE) / NAONEC (ÉCONOMIE)
PROGRAMME: 5 LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES SOCIAUX
5 PLACES DE STATIONNEMENTS
SURFACE: 300 M² SHAB
COÛT : 390 000 EUROS HT
PERSPECTIVE: SOJI
LAURÉAT - PROJET ABANDONNÉ

Le projet prend place sur une parcelle d'angle, de petite surface, articulant deux maisons individuelles. Dans un quartier constitué majoritairement de logements individuels et de petits collectifs, il s'agissait de trouver une insertion douce qui accompagne sans rupture la transformation de la rue Jean Jaurès.

La situation de parcelle d'angle, de carrefour, a motivé une implantation en retrait de la rue Jean Jaurès, afin de garantir un «confort d'habiter» aux futurs résidents et une position aimable par rapport aux deux parcelles mitoyenne. Ce retrait profite à la construction voisine à l'Est, dont le jardin sud est préservé de toute élévation en pignon. Dans un souci idoine le bâtiment présente un linéaire majoritairement bas, R+1, RDC, au Nord, afin de limiter l'impact du construit sur le jardin du voisin.

La partie haute du bâtiment, R+2, se situe, à l'endroit le plus favorable, rue Jean Dayat, ou la voie présente une grande largeur. Cette disposition permet donc toute à la fois de construire le carrefour par un élément bâti structurant et de respecter les qualités des bâtiments existants avoisinants.

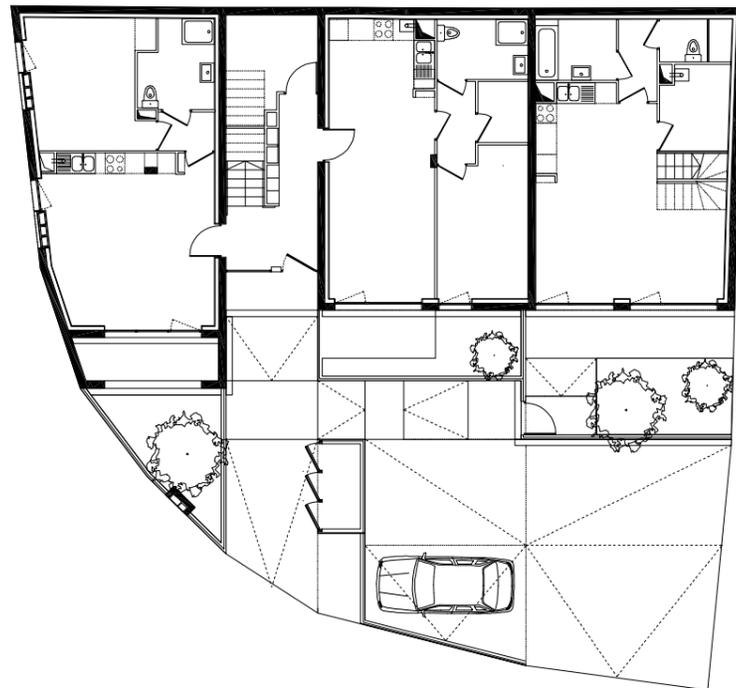
Les 5 logements s'organisent dans un volume R+1, ponctuellement R+2 sur le carrefour. Face à la grande diversité de styles architecturaux du quartier, nous avons recherché une certaine neutralité, des volumes blancs largement ouverts.

Les façades sont peintes en blanc. Un bardage bois est prévu au droit de la plupart des baies. Les gardes-corps sont en bois, de même que les clôtures, les séparatifs et le auvent du stationnement. Les toitures de faible pente sont traitées soit en terrasse, soit en bac acier de couleur blanche.

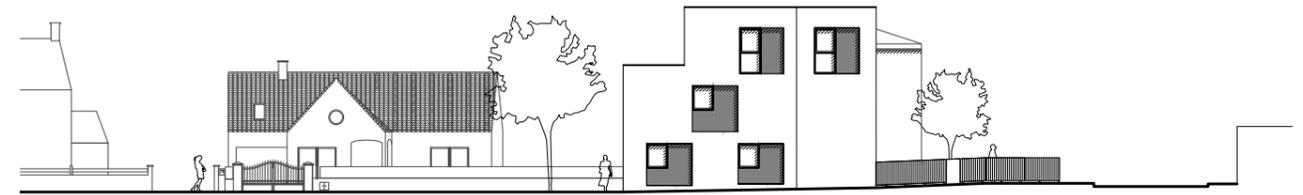
Les baies sont larges et ordonnées afin de prévoir à moyen et long terme une mutation facilité du projet. Tous les espaces extérieurs des logements sont intégrés dans le volume afin de préserver leur intimité depuis la rue.

Les espaces libres sont orientés au sud de la parcelle, ils sont constitués de trois jardinets privatifs correspondant au trois logements du RDC, d'un cheminement d'accès à la cage d'escalier, d'une aire dédiée au stationnement des véhicules. Les jardinets sont en pleine terre, quatre arbres de haute tiges y prennent place. Une haie arbustive vient accompagner les murets de clôtures. Le cheminement d'accès est en béton balayé de même que l'aire de stationnement.

La parcelle comprend deux accès au sud sur la rue Jean Jaurès, un accès piéton, sur le chemin duquel on trouve une aire dédiée à la présentation de containers d'ordures ménagères, un accès véhicule, à l'extrémité ouest, à l'endroit le plus éloigné du carrefour.



Elévation Sud



Elévation Ouest





ILOT 16

ZAC BOTTIERE-CHENAIE - NANTES
MAÎTRISE D'OUVRAGE: GROUPE CIF
ARCHITECTE MANDATAIRE: HUCA
PROGRAMME: 120 LOGEMENTS + PARKINGS
SURFACES: 7 800M² SHAB
PERSPECTIVES: SOJI
CONCOURS

L'îlot 16 se situe dans la partie sud-est du site en limite du site du lycée de la Colinière. Il s'inscrit dans le prolongement du parc et articule la relation entre ce parc et le Lycée. Cet îlot s'inscrit dans un ancien site Maraîcher défini par des enclos de murs. Certains de ces murs sont encore présents sur ce site et sont conservés.

Le projet trouve sa logique dans ces tracés agricoles. Il s'organise en deux édifices constitués chacun de trois volumes verticaux autour d'une distribution transparente. L'inscription de ces ensembles se fait en relation avec la stratégie paysagère de boisement par de grands sujets définis dans le projet général de la ZAC.

Les circulations collectives intègrent ce thème, en étant ouvertes vers le paysage : lumière naturelle, transparence entre les différents volumes verticaux. Les deux bâtiments collectifs s'organisent chacun en trois blocs de hauteurs variables, de R+4 à R+8.

Les blocs ont un bardage en métal sur toutes les faces, qui se décline par état de finition : brossé, brut, miroir. Les espaces extérieurs sont compris dans le volume et animés par des volets en métal (dito bardage), qui reflètent la lumière et démultiplient les vues du site.





LE MESS

LE MESS - LA ROCHELLE
MAÎTRISE D'OUVRAGE: OPHLM LA ROCHELLE
ARCHITECTES ASSOCIÉS: FORMA6 (MANDATAIRE) + HUCA
BET: ALBDO (FLUIDES) - AREST (STRUCTURE) - ECR ENVIRONNEMENT (VRD)
PROGRAMME: 100 LOGEMENTS + PARKINGS
SURFACE: 7 050 M² SHON
COÛT: 9 876 600 EHT
PERSPECTIVE: SOJI
CONCOURS

La situation de ce nouveau quartier à proximité du coeur historique est un atout pour les futurs habitants. Les connexions avec les rue limitrophes restent toutefois contraintes. Afin de désenclaver ce quartier, le projet propose de développer des liaisons douces à plusieurs échelles de réflexion: celle du quartier et celle du centre historique.

Pour concilier intimité et vie collective, des lanières se plient pour créer des espaces extérieurs plus intimes à l'échelle de ces grandes maisons se protégeant ainsi de la promenade-belvédère.

Cet assemblage de logements en lanières permet de diviser chaque ensemble construit en deux ou trois cages de distribution. Ces petites unités d'assemblages facilitent la proximité et donc les rencontres. Le lien piéton nord/sud au droit de ces inflexions devient l'épine dorsale du projet et ouvre ainsi des continuités visuelles.

En résonance à une architecture contextuelle faite de camaïeux de blancs, l'enveloppe de ces bâtiments se pare de cette tonalité sur une architecture résolument contemporaine..



Plan niveau courant







QUAI DION BOUTON

QUAI DE DION BOUTON À PUTEAUX (92)
MAÎTRISE D'OUVRAGE: NEXITY + LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
ARCHITECTES MANDATAIRE: HUCA
PROGRAMME: LOGEMENTS + BUREAUX + COMMERCE + ECOLE + PARKINGS
SURFACE: 30 000 M² SHON
PERSPECTIVE: SOJI
ETUDE DE FAISABILITE UBAINE ET ARCHITECTURALE

L'objectif de l'étude de faisabilité est de proposer plusieurs scénarios de recomposition de l'îlot compris entre le quai Dion Bouton, le boulevard Soljenitsyne et la rue Jean Jaurès à Puteaux. Le site est constitué de tours de bureaux coté quai Dion Bouton et de hautes barres de logements en coeur d'îlot et rue Jean Jaurès. Une école et une crèche portent sur la rue Jean Jaurès. La tour Aviso et son socle sont conservés côté quai jusqu'à la moitié de la parcelle. Deux bâtiments de bureaux côté Jean-Jaurès et Soljenitsyne sont démolis.

Le projet propose de retrouver une liaison entre une échelle très basse d'équipement école et crèche, un échelle basse d'habitation rue Jean Jaurès et une échelle haute de bureaux vers les quais, dont le point culminant est la tour France.

Les différentes variantes proposent d'articuler ces échelles en prenant en compte la demande de tester différents programmes; en transitions douces des hauteurs pour un scénario 100% logement, en rupture d'échelle pour un scénario logement/bureaux. L'ensemble des scénarios comprennent l'intégration de l'école et de la crèche.





‘Le projet propose de retrouver une liaison entre une échelle basse d’équipement école et crèche, un échelle d’habitation rue Jean Jaurès et une échelle haute de bureaux vers les quais, dont le point culminant est la tour France.’





SAINT-MARC-SUR-MER

ZAC DU COURTIL-BRECARD - SAINT-MARC-SUR-MER À SAINT-NAZAIRE (44)

MAÎTRISE D'OUVRAGE: BOUYGUES IMMOBILIER

ARCHITECTES MANDATAIRE: HUCA

PROGRAMME: 27 LOGEMENTS COLLECTIFS, INTERMEDIARES ET INDIVIDUELS + PARKINGS

SURFACE: 2 177 M² SHON

PERSPECTIVE: SOJI

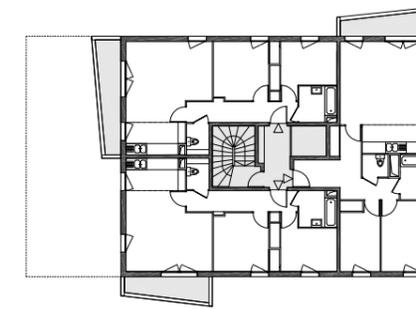
CONCOURS

La ZAC du Courtil Brecard se situe au Sud-Ouest de Saint-Nazaire, à 400 m du cœur du bourg de St Marc-sur Mer et des plages, dont celle rendue célèbre par Jacques Tati. Elle est caractérisée par sa situation d'entredeux, entre rural et littoral. Le projet développe une déclinaison/séquence de 3 types d'habitat, sur les Ilots G et F. Sur l'îlot G Nord : 6 logements intermédiaires, sur l'îlot G Sud : 12 logements collectifs, sur l'îlot F : 9 maisons individuelles groupées.

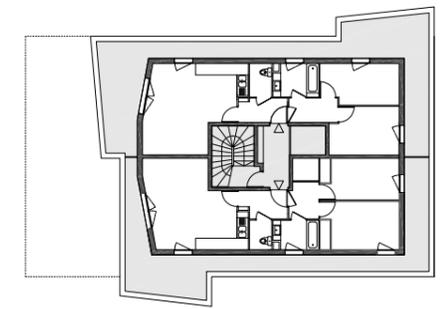
Ces trois ensembles bâtis constituent une séquence organisée, et variée sur la rue Stéphane Grapelli et sur le chemin du Vailloux. Pour ce faire nous avons travaillé d'une part, à l'organisation des masses bâties, à l'épannelage des hauteurs, à la gestion des vis à vis et des prospects, d'autre part à proposer une lecture unitaire de l'opération, à travers la définition de deux principaux dénominateurs communs, l'un à proprement parlé architectural, constructif, l'autre traitant d'avantage de la manière d'habiter.

Organiser le passage de l'individuel au collectif et du collectif à l'intermédiaire, par le découpage des volumes et une attention toute particulière aux prospects, et proposer ainsi une «skyline» résultante des contraintes urbaines et environnementales (masques solaires), mais aussi par la déclinaison en façade d'éléments 'signes' colorés (pans, loggias...). On trouve un traitement identique du socle pour chaque opération, une matière blanche, lumineuse. Au-dessus un volume plus ou moins haut bardé de métal ondulé. Il s'agit de retrouver dans les 2 collectifs de l'îlot G, des qualités propres au logement individuel. Des entrées individualisées, la possibilité de se garer à côté de l'entrée de son logement, une boîte aux lettres individuelle, des jardins... Les logements sont en grande majorité traversants ou à orientations multiples.

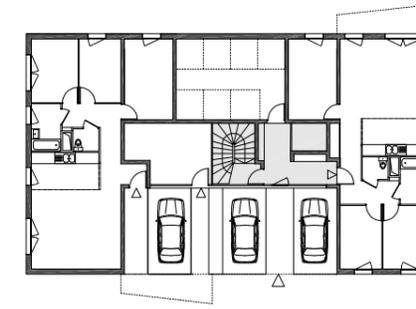




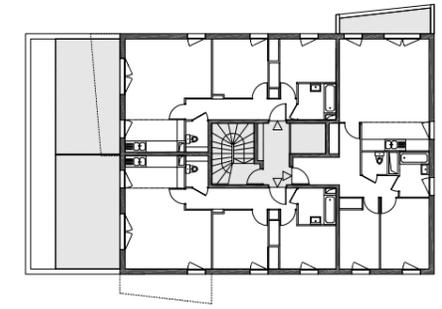
Plan niveau 1



Plan niveau 3



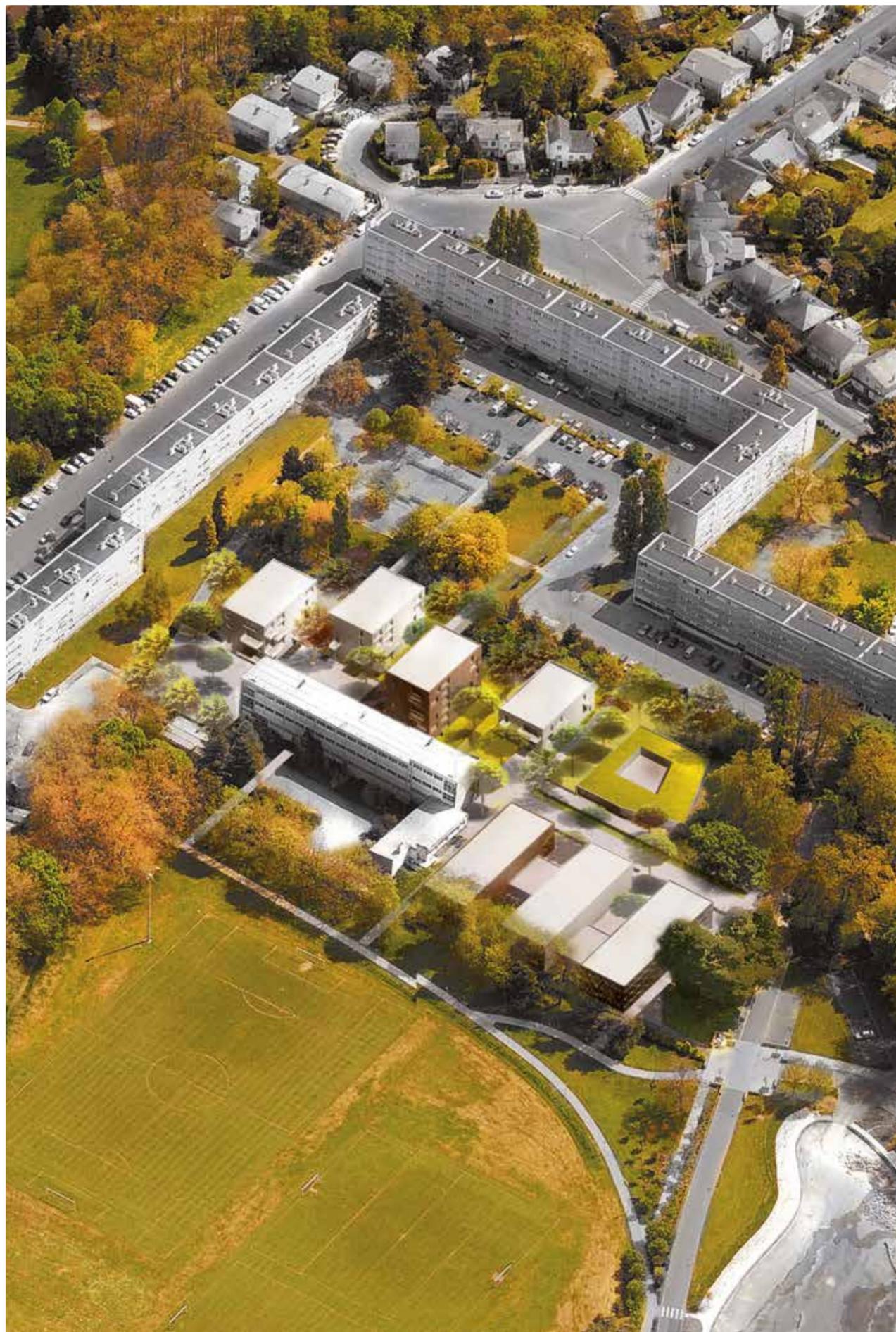
Plan RDC



Plan niveau 2

‘Organiser le passage de l’individuel au collectif et du collectif à l’intermédiaire, par le découpage des volumes et une attention toute particulière aux prospects, et proposer ainsi une « skyline » résultante des contraintes urbaines et environnementales .’





DERVALLIÈRES-CHATEAU

DEVALLIÈRES-CHATEAU A NANTES (44)
MAÎTRISE D'OUVRAGE: NANTES HABITAT
ARCHITECTES-URBANISTES: HUCA
BET: OTE INGÉNIERIE
PROGRAMME: EHPAD + RELAIS PARENTAL + 50 LOGEMENTS + PARKING
PERSPECTIVE: SOJI
ETUDE URBAINE

L'opération se situe dans le secteur Ouest de Nantes, sur la frange Est du quartier des Dervallières. Elle prend place dans le coeur du quartier « Dervallières château », à la lisière de la plaine de jeu, parc arboré majeur ponctué des terrains de sports.

Le site de projet, environné de bâtiments d'habitat social construits dans les années 1960, jouit d'un environnement paysagé exceptionnel. La qualité du végétal en place, la topographie variée offerte par le vallon de la Chèzine, la présence d'aménagements publics qualitatifs forment un écrin surprenant et donnent des vues de qualité exceptionnelle, notamment sur la plaine de jeu des Dervallières.

Les aménités urbaines sont ici relativement importantes dans un périmètre resserré avec de nombreux services publics et équipements à proximité (mairie annexe, crèches, écoles, bibliothèque, etc.) ainsi que des pôles commerciaux (marché et centre commercial des Dervallières, hypermarché.).

Sur le flanc Est du site un ourlet végétal sépare l'emprise foncière de projet de la rue Ernest Meissonier et de son prolongement formé par un petit square attenant. Bien que cette masse végétale ait une faible valeur patrimoniale, elle structure les pieds de bâtiments de la rue E.Meissonier. Cet ensemble constitue un élément de décor végétal approprié par les habitants.

Le flanc nord ouest et sud du site constitue un environnement de parc arboré avec des silhouettes imposantes d'arbres remarquables se détachant des ensembles végétaux.

Cette étude s'inscrit dans la démarche environnementale de Nantes Habitat basée sur la notion de coût global et qui a pour objectif de construire une approche cohérente et transversale, impliquant l'ensemble des intervenants dans la chaîne de programmation / conception / réalisation / exploitation et évaluation.

Nous avons retenu pour la conception des scénarios; la mise en place d'une hiérarchisation très lisible entre espaces publics, semi-publics et privés, que l'architecture moderniste de tours et de barres ne favorisait pas, ainsi que la mise en place de liens et continuités avec les projets et espaces publics frontiers.

Recouvrer un ordre urbain connecté à la ville: L'action conjuguée de la programmation donnée (ehpad + relais parental + logements) au regard des invariants du site et du diagnostic urbain nous a incité à présenter quatre possibilités de scénarios d'organisation spatiale, que nous avons développé sous la forme de thèmes, que sont: Le campus, le cloître, le tissage, la nappe. Sans être cloisonnante la question de la thématique vise d'une part à ce que quatre scénarios correspondent bien à quatre propositions d'aménagement exemplaires et différenciées et d'autre part à la constitution de propositions d'aménagement à identité forte, s'inscrivant dans des « familles » de typologies urbaines.







rue auguste renoir



RUE DES LAITIÈRES

RUE DES LAITIÈRES A VINCENNES (94)
MAÎTRISE D'OUVRAGE: IMMOBILIÈRE 3F
ARCHITECTES ASSOCIÉS: HUCA + LLTR
BET-HQE: BETEREM INGÉNIERIE
PROGRAMME 28 LOGEMENTS + COMMERCE + PARKINGS
COÛT: 3 922 880 EUROS HT
SURFACE: 2 177 M² SHON
CONCOURS

La volumétrie proposée pour notre projet illustre la diversité des formes urbaines du tissu vincennois dont la densité peut osciller du logement collectif à l'habitat intermédiaire ou individuel:

- Un bâtiment R+5, rue des Laitières, qui restitue un front bâti avec un commerce à RDC qui assure la continuité commerciale le long de la rue.
- Un petit bâtiment R+1+comble, rue Massue, qui dialogue avec la maison voisine et qui conforte le caractère résidentiel et calme de cette rue.
- Enfin à l'arrière, un jardin qui amène une véritable respiration dans ce coeur d'îlot jusqu'à présent saturé de locaux d'activités.

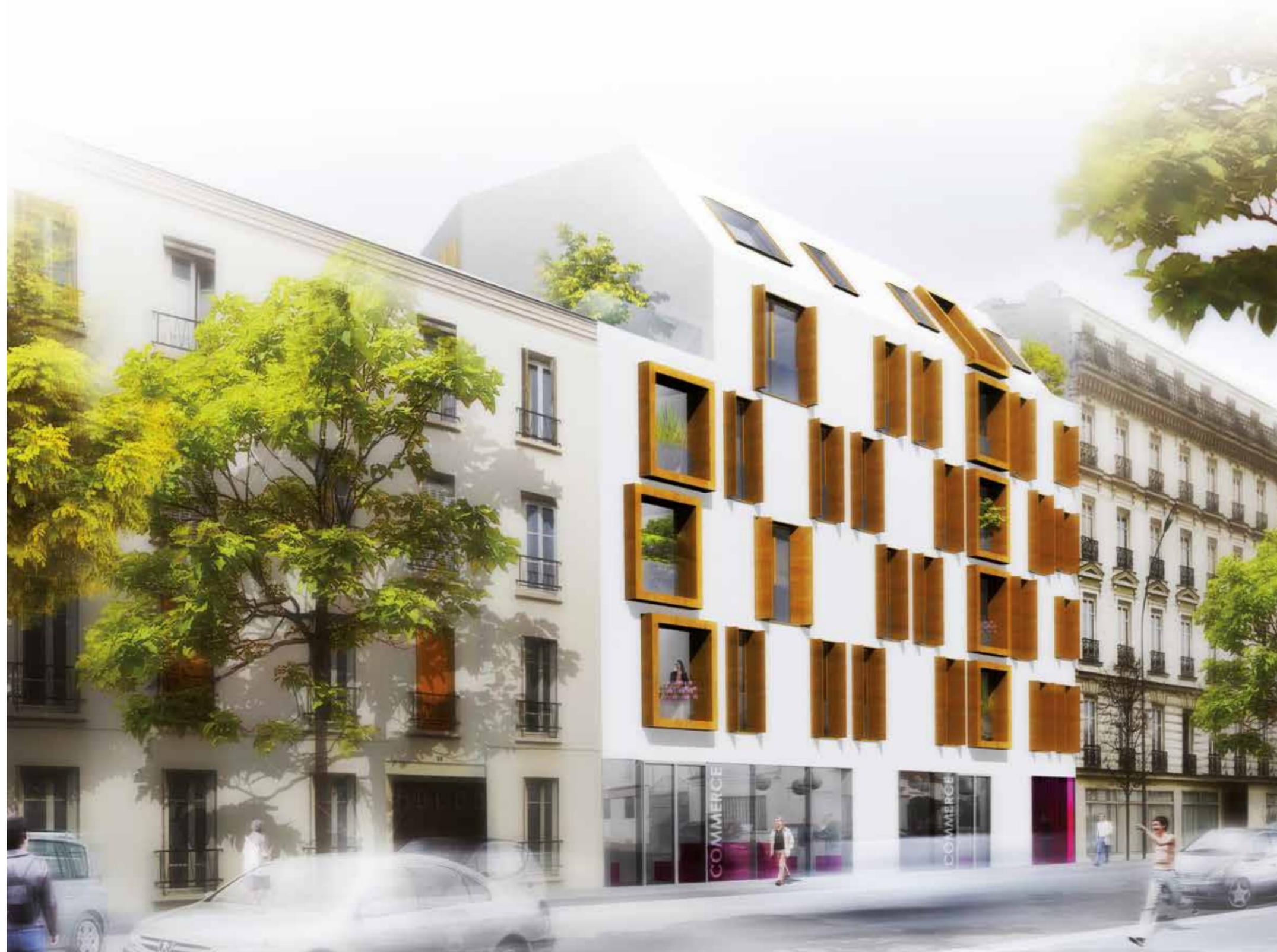
Rue des Laitières: Le PLU impose de réaliser la majorité du programme de ce côté de la parcelle. Soit 22 des 28 logements. Afin d'optimiser les surfaces commerciales à RDC, un hall d'accès commun dessert les 2 cages d'escalier. Ce dispositif qui assure une bonne convivialité avec des paliers compacts permet surtout un maximum de logements traversants ouvrant systématiquement au sud sur les 2 coursjardins intérieurs. Des loggias ou des terrasses pour chaque appartement constituent des prolongements naturels des jardins vers les étages tout en préservant une bonne intimité. Au RDC, un commerce d'un seul tenant qui pourra facilement être divisé si nécessaire et un local d'activité/bureaux côté jardin.

Rue Massue: Afin d'optimiser l'étroitesse et la profondeur de la parcelle à cet endroit nous avons organisé le bâtiment autour d'un patio. Ce dispositif présente plusieurs avantages:

- Permettre à tous les logements d'être traversants avec vue sur le jardin central et le patio.
- Proposer au passant un jardin vue par transparence depuis la rue.
- Enfin, éviter un adossement à la maison voisine qui nous affranchi des reprises complexes des corniches et gouttières.

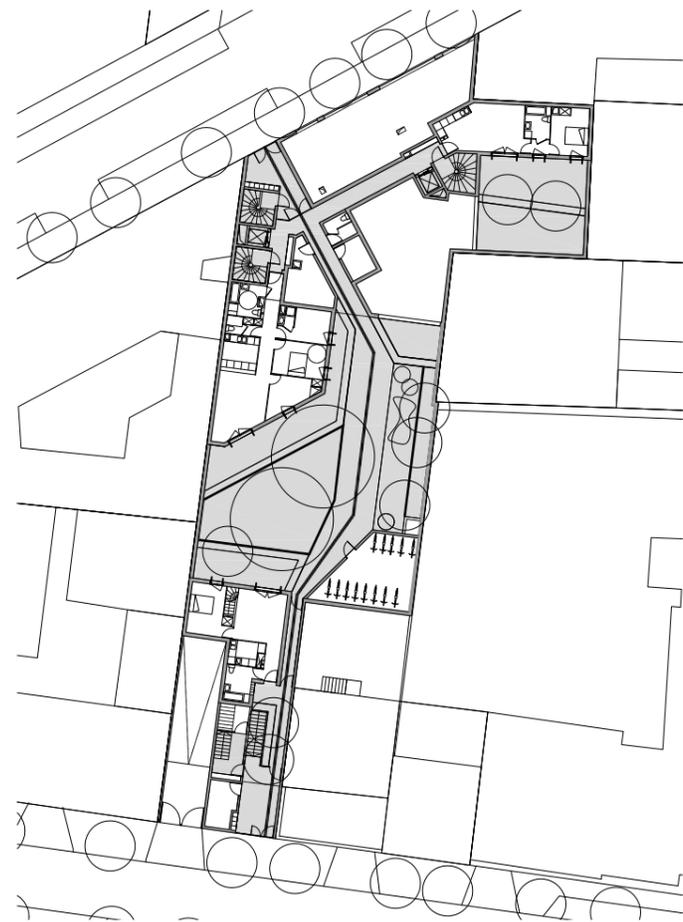
Au total 25 des 28 logements possèdent 2, voire 3 orientations pour certains. Les jardins du coeur d'îlot constituent une respiration indispensable en site urbain dense comme ici, dans ce quartier de Vincennes. La plus part des logements ouvrent sur ces jardins. Au centre du jardin un vaste abri vélo facilement accessible depuis les 2 rues afin de favoriser la pratique de la bicyclette en ville. Deux zones de pleine terre sont réservées pour accueillir des arbres à grand développement. Une petite aire de jeux est aménagée sous les frondaisons de ces arbres. Evidemment, les logements à RDC disposent d'un jardin privatif.

Les aspects environnementaux, le programme et l'économie du bâtiment nous conduisent à envisager l'emploi de matériaux simples. Les formes optimisées et compactes de nos bâtiments nous permettent de proposer une isolation thermique efficace afin d'atteindre les objectifs fixés, notamment la certification H&E profil A option performance.



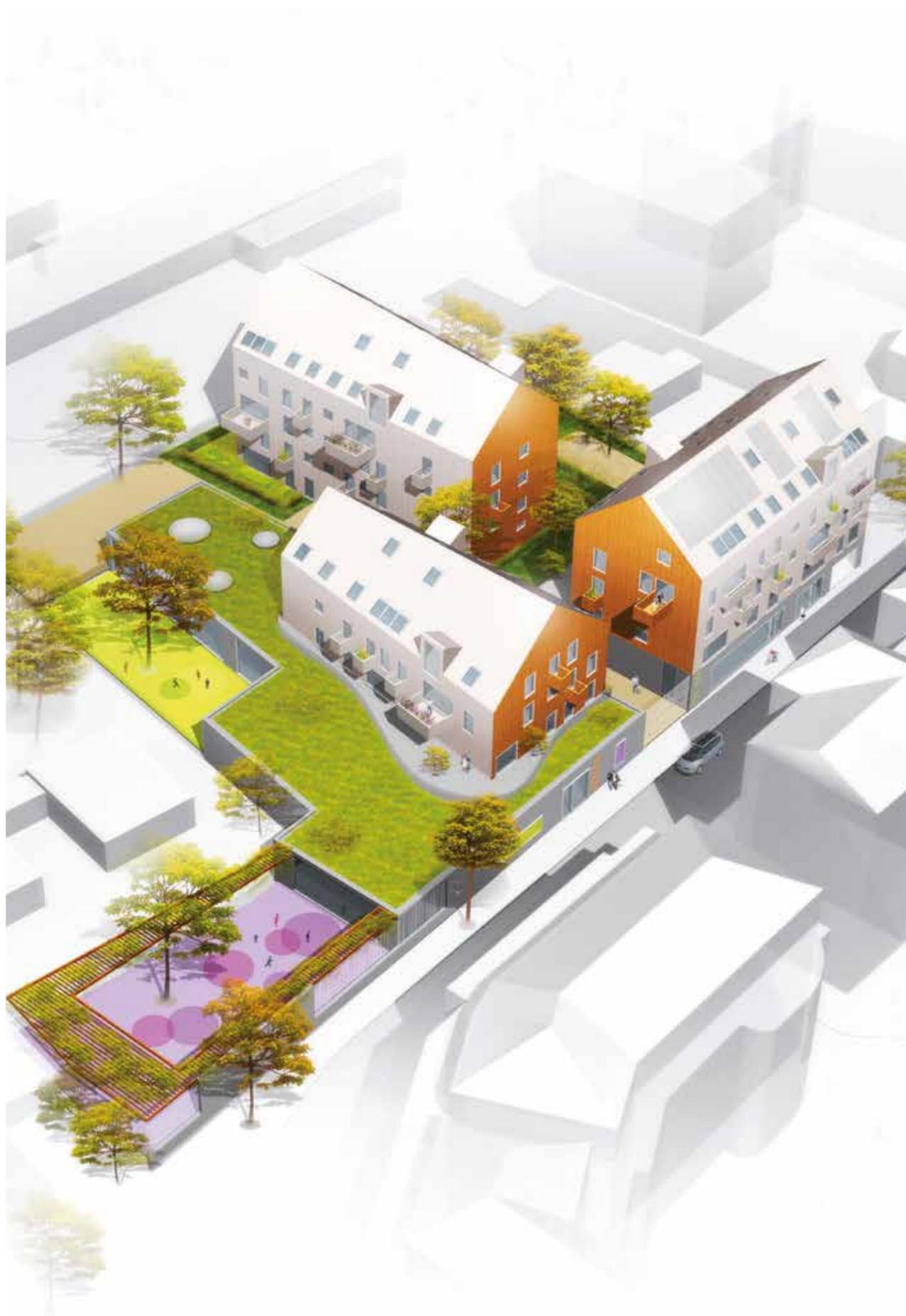


Plan niveau 1



Plan RDC





RUE EDOUARD VAILLANT

RUE EDOUARD VAILLANT À BONDY [93]
MAÎTRISE D'OUVRAGE: IMMOBILIERE 3F
ARCHITECTES ASSOCIÉS: HUCA + LLTR
BET TCE: ICAD-ARCOBA INGENIERIE
PROGRAMME: 45 LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX ET 1 CRÈCHE
COÛT: 6 086 155 EUROS HT
SURFACE: 4 584 M² SHON
CONCOURS

Le projet est composé en deux parties:

- Le rez de chaussée respecte scrupuleusement l'alignement le long de la rue et créé l'assise du bâtiment avec ses commerces et sa crèche collective largement ouverts sur l'espace public.

- Au dessus, les volumes habités se libèrent progressivement de l'alignement pour aller chercher la profondeur de la parcelle et le calme des jardins de coeur d'îlot, ces volumes, simples, à l'échelle maîtrisée et à l'impact limité, de 2 à 3 niveaux plus combles, dialogues entre eux ainsi qu'avec l'environnement immédiat.

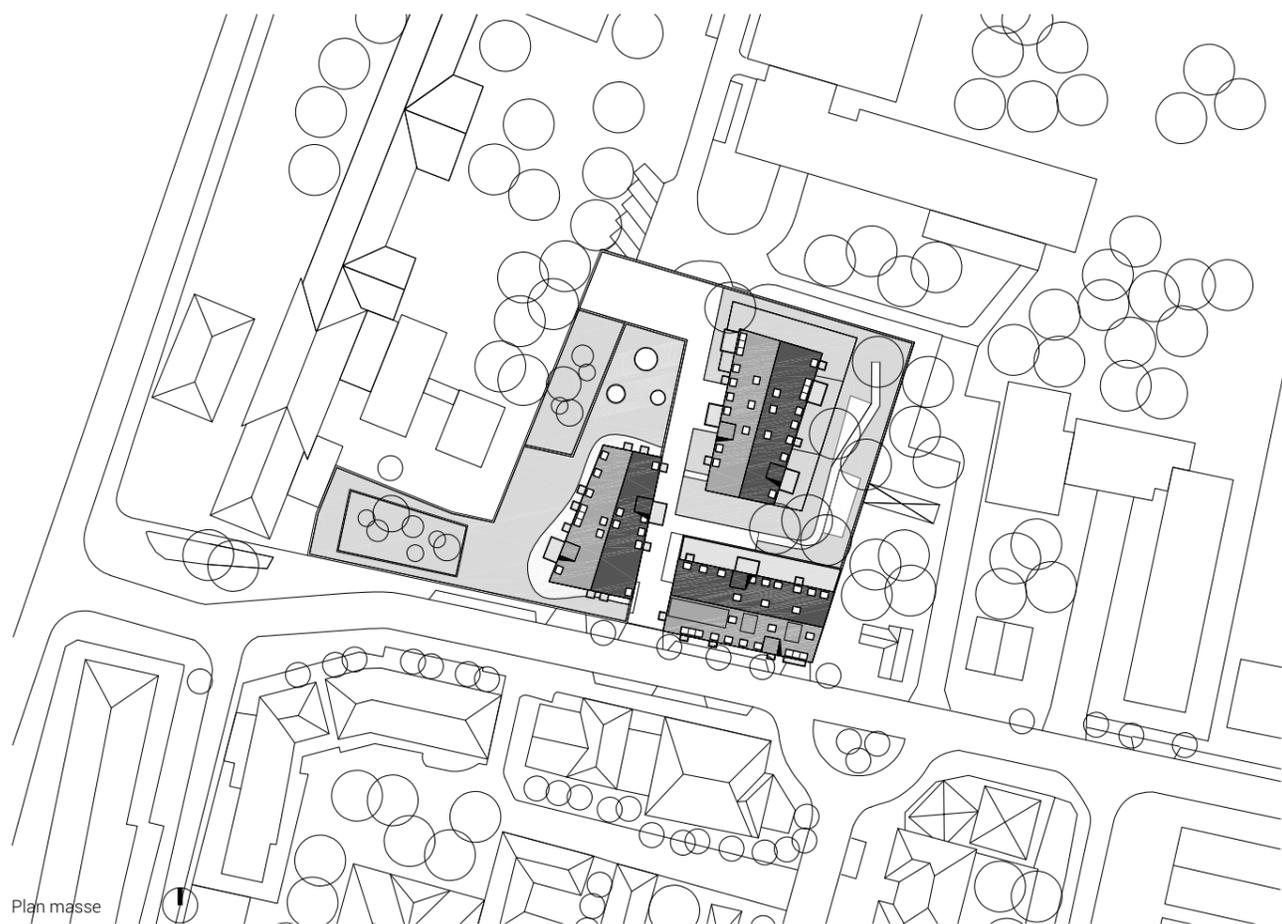
Ce dispositif optimisé assure une continuité urbaine et une parfaite lisibilité de l'équipement et des commerces et permet une distinction claire des accès sur la rue.

La crèche se développe de plein pied est permet de s'affranchir des ascenseurs et escaliers, d'offrir plus de confort aux parents ainsi qu'au personnel tout en leur assurant une meilleurs sécurité. Chaque section disposent d'un accès direct aux aires de jeux. Elles se développent à la fois côté rue, en déployant une protection constituée d'une clôture et d'une pergola pour se protéger des nuisances de la rue, mais aussi sur la façade ouest profitant du paysage arboré de l'école voisine.

Cette aire de jeu est aménagée sous la frondaison des arbres, au sein de jardins intérieurs qui agrémentent un coeur d'îlot abondamment arboré.

Les logements sont eux répartis en 3 bâtiments compacts et autonomes renforçant l'aspect résidentiel de l'ensemble et permettant une fluidité de vues, une optimisation de l'ensoleillement et une multiplicité d'orientations. Les logements disposent ainsi pour la plus part d'une double, voir triple orientation. Regroupés au nombre de 4 par palier, cette compacité permet une optimisation des surfaces de circulation au profit de l'espace à vivre.

La grande simplicité et la rationalité de la structure permet une diversification des types d'appartements et favorise ainsi une mixité générationnelle et sociale.





CROIX DE L'ORME

ZAC DE LA CROIX DE L'ORME À BRUYÈRE-LE-CHATEL [91]
MAÎTRISE D'OUVRAGE: SEM MASSY
ARCHITECTE URBANISTE MANDATAIRE: AGENCE HUCA
PROGRAMME: CRÉATION DE LA ZAC DE LA CROIX DE L'ORME
MISE AU POINT DU SCHÉMA DIRECTEUR,
DU CAHIER DES CHARGES ET DE PRESCRIPTIONS
CONCOURS

Le paysage du site de la Croix de l'Orme est marqué en tout premier lieu par sa topographie et par ses vues lointaines remarquables sur la vallée de la Rémarde. Certains lieux marquants de la commune comme l'église et son pré collectif nous ont inspiré dans notre volonté de créer un grand jardin partagé, qui regrouperait l'ensemble des activités communes: les équipements publics (école, gymnase, stade, tennis) et permettrait une appropriation du site par l'ensemble des habitants de la commune.

Notre volonté par la création de ce vaste espace public au cœur du quartier est de faciliter la création de liens sociaux. On peut s'y retrouver en sortant de l'école pour goûter et jouer, on peut y organiser un pique nique de quartier ou le vide grenier de la commune, on y improvise une partie de football ou de pétanque...

La commune de Bruyères le Chatel bénéficie d'éléments patrimoniaux intéressants, marques d'une histoire dans laquelle le projet urbain doit s'inscrire. Nous avons fait le choix de proposer des formes urbaines douces qui respectent les rives du site. Les hauteurs des bâtiments sont organisées dans la pente du terrain afin de préserver à chacun une vue ouverte sur le grand paysage au sud.

Les bâtiments collectifs sont organisés en longères dans des volumes et des hauteurs semblables à celles des anciens corps de ferme que l'on trouve dans la région.

Les maisons individuelles peuvent être implantées selon un principe de premier et second rang organisé en quinconce afin de préserver l'intimité des jardins tournés le plus possible vers le sud et d'optimiser les voies de desserte, ce qui contribue à une moindre imperméabilisation du site.

Le quartier est organisé selon le principe d'un champs habité. Le projet paysager qui sera mis en œuvre pour les espaces publics sera très précisément décliné dans les jardins privés par le biais des fiches de prescriptions.

Le grand jardin est constitué par un champs qui s'organise selon des espaces différenciés par les bassins. Le champs sera traité en prairie, ponctuée de bosquets d'arbres afin de permettre une multiplicité d'usages. Il sera traversé par de nombreux chemins, certains dessinés et créés par l'aménageur, d'autres qui viendront s'inscrire dans le temps par les traces successives des habitants.







BARON LEROY

RUE BARON LEROY À PARIS [75]
MAÎTRISE D'OUVRAGE: SAGECO
ARCHITECTES ASSOCIÉS: HUCA + LLTR
BET TCE: STUDETTECH
PROGRAMME: FOYER DE 112 PLACES, CHAMBRES ET STUDIOS
COÛT: 4 850 019 EUROS HT
SURFACE: 2 517 M² SHON
CONCOURS

Avec sa silhouette dynamique, ce projet nous semble devoir être conçu comme un «trait d'union» entre les programmes de logements riverains, les opérations tertiaires et les chais situés en vis à vis de l'opération. Il s'agit d'autre part d'exploiter au mieux les particularités du site: Adaptation au terrain en évitant de déblayer le haut talus, en limitant au maximum les terrassements, en réutilisant autant que possible les murs de soutènement et de clôture actuels en moellon. Et surtout en préservant les magnifiques platanes centenaires de la rue Baron Leroy.

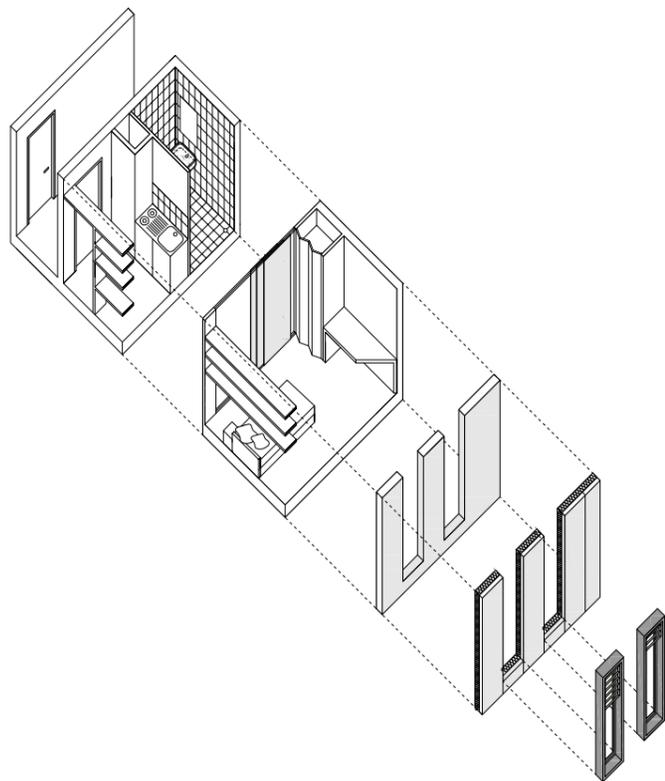
Les halls du centre de stabilisation d'une part et de la résidence sociale et de la maison relais d'autre part auront des accès directs et indépendants sur la rue du Baron Leroy. On y trouvera également les locaux vélos, OM ... En revanche les espaces communs de chaque entité (salle polyvalente, salle à manger, cuisine, bureaux) seront à l'étage protégés ainsi des nuisances de la rue. Chaque structure aura sa propre terrasse de plain pied avec les emprises SNCF et en balcon sur la rue à l'abris des regards des autres. Tous ces locaux formeront le socle du centre matérialisé par les murs de pierre conservés.

Au dessus de ce socle en pierre, un volume parallélépipédique qui traduit la géométrie de la parcelle avec les deux cages d'escalier. Une de 5 niveaux avec 50 studios pour le centre de stabilisation et l'autre pour la maison relais et la résidence sociale superposée. Chacune est directement reliée aux espaces communs dédiés à R+1. Tous les paliers sont éclairés naturellement par une baie en bout de couloir. Les

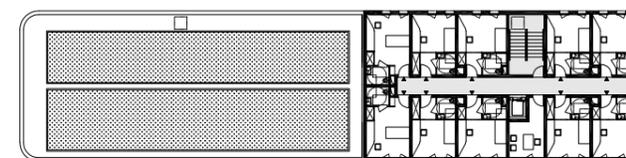
chambres sont compactes afin de répondre au mieux aux exigences économiques tout en satisfaisant aux normes PMR mais elles ont toutes été étudiées avec soin. Avec leur 2 fenêtres verticales, elles ont un statut de pièce principale plutôt que de chambre. Les résidents pourront à loisir observer les chais en contrebas, les feuillage des platanes ou les lointains. Sans vis-à-vis, toutes les chambres bénéficieront d'un ensoleillement optimal d'Est ou d'Ouest suivant les orientations. Un volet roulant à lames orientables assurera aussi bien la protection solaire que l'occultation. Un mobilier intégré d'étagères, penderies, placard, bureau, kitchenette...

La compacité du bâtiment sera un atout important pour obtenir un bilan thermique favorable ainsi qu'une optimisation du ratio économique Surface des façades/SHON. Le choix d'une énergie à faible émission de CO2 (gaz, chauffage urbain) couplée avec un chauffage solaire d'appoint pour l'eau sera établi après avoir étudié plusieurs hypothèses dans un budget qui doit rester celui du maître d'ouvrage.

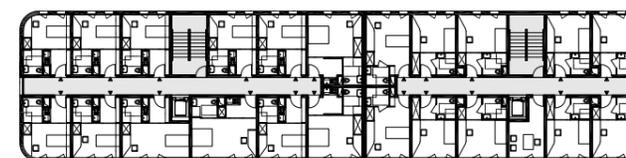
Nous pensons pour ce projet aux hypothèses d'économies suivantes: Rationaliser la structure en adoptant un système industrialisé du type poteaux/poutres avec remplissage préfabriqué en façade: libéré des refends intérieurs, le bâtiment autoriserait ainsi de multiples adaptations et changements d'usages. Le recours aux dispositifs industrialisés permet en outre de réduire la durée de mise en œuvre.



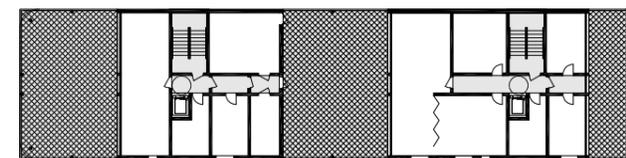
Coupe transversale



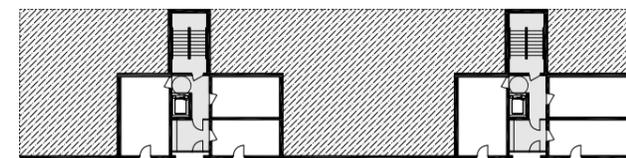
Plan niveau attique



Plan niveau courant



Plan niveau 1



Plan RDC



LISTE COMPLETE DES PROJETS**LOGEMENTS COLLECTIFS**

2019 - 80 logements - ZAC Cœur de Ville aux Sorinières, ATARAXIA/CHESSE, lauréat - études en cours.

2019 - 28 logements - Le Pellerin, Groupe CIF, lauréat - études en cours.

2019 - 35 logements - Bv Romanet à Nantes, CIF, concours.

2018 - 126 logements - ZAC Moulin Boisseau à Carquefou, CIF/CA Immobilier, concours avec Atelier L2.

2018 - 55 logements - ZAC Ouest Centre-Ville à Couëron, CA Immobilier, lauréat - chantier en cours.

2018 - 33 logements - route de Sainte-Luce à Nantes, LNC, lauréat - chantier en cours.

2017 - 23 logements et activité - ZAC du Verger à Carquefou, HARMONIE HABITAT, lauréat - livraison 2020

2017 - 20 logements - ZAC Erdre Porterie - Verger du Launay à Nantes, HABITAT 44, lauréat - chantier en cours

2016 - 55 logements et une crèche - ZAC de la Jaguère à Rezé, GROUPE LAUNAY, concours

2016 - 97 logements, bureaux et commerces - ZAC du Bd de la Baule à Saint-Herblain, KAUFMAN & BROAD, lauréat avec Hamonic et Mason - chantier en cours

2015 - 60 logements - rue des Chambelles à Nantes, NANTES HABITAT, lauréat - livraison 2019

2015 - 40 logements - ZAC de la Pelousière à Saint-Herblain, ATARAXIA, lauréat - livraison 2018

2014 - 27 logements - ZAC de Vireloup à Treillières, SAMO, lauréat - livraison mars 2017

2013 - 70 logements - Marsauderies - à Nantes, ATARAXIA/GHT/AH, lauréat - livraison 2020

2013 - 90 logements - Marsauderies - à Nantes, ATARAXIA/GHT/AH, Concours - lauréat

2013 - 78 logements - CCAS - à Saint-Herblain, ADI, Concours avec Forma6

2013 - 35 logements - ZAC Verneau à Angers, Le Val de Loire/Castors Angevins, livraison février 2017

2013 - 35 logements - ZAC Vallon des Garettes à Orvault, SAMO, lauréat - livraison avril 2016

2013 - 4 logements intermédiaires aux Sorinières, Groupe CIF, livraison avril 2015

2013 - 6 logements à Nantes, Ataraxia, lauréat, chantier en cours

2013 - 100 logements - Le Mess - à La Rochelle, OPHLM La Rochelle, concours avec Forma6

2012 - 120 logements à Nantes, Groupe CIF, consultation - concours

2012 - 5 logements à Indres, Harmonie Habitat - lauréat, projet abandonné

2012 - Logements/bureaux/école à Puteaux, Nexity + Nouveaux Constructeurs - esquisse

2011 - 30 logements + 2 commerces à Trignac, Harmonie Habitat - lauréat, chantier en cours

2011 - 15+15 logements, Bottière/Souillarderie à Nantes, Nantes Habitat - étude de faisabilité

2011 - 27 logements à Saint Marc-sur-Mer, Saint Nazaire, Bouygues Immobilier - concours

2011 - 30 logements et crèche, Bottière/Lippmann à Nantes, Nantes Habitat - étude de faisabilité

2010 - 45 logements à Bondy, Immobilière 3F - concours, avec LLTR Architectes

2010 - 28 logements à Vincennes, Immobilière 3F - concours, avec LLTR Architectes

2007/2012 - 159 logements à Bois d'Arcy, Nexity - lauréat, livraison mars 2012

2007/2011 - 34 logements à Bois d'Arcy, Immobilière 3F - lauréat, livraison novembre 2011

2006 - 120 logements et une chapelle à Nanterre - concours, avec LLTR Architectes

LOGEMENTS INDIVIDUELS

2013 - 6 maisons - ZAC des Vignes aux Sorinières, Groupe CIF, livraison avril 2015

2011 - 4 maisons à Nantes, Nantes Habitat - livraison Février 2013

URBANISME

2014 - Etude Urbaine de requalification et densification du quartier des Agenets à Nantes, Nantes Habitat - lauréat, étude finalisée

2013 - Etude de renouvellement urbain Moutonnerie-Tivoli à Nantes, Nantes Métropole - finalisé

2013 - Etude de renouvellement urbain Dervallières/Zola à Nantes, ADI/Nantes Métropole - finalisé

2012 - Etude de renouvellement urbain des cités communales Pilo-tière et Port Durand à Nantes, Nantes Métropole - finalisé

2012 - Faisabilité - Résidentialisation Joncours/Delambre à Nantes, Nantes Habitat - finalisé

2011 - Etude de faisabilité urbaine Quartier Dervallières à Nantes, Nantes Habitat - finalisé

2010 - Écoquartier de la Croix de l'Orme à Bruyère-le-Chatel, SEM Massy - concours

2009 - Restucturation du quartier des Abondances à Boulogne-Billancourt - étude de faisabilité

2005 - European, Restructuration d'un quartier à Dijon - concours

2011 - 1 maison bois à Treillières, Privé - mission PC

2010 - Extension d'une maison à Treillières, Privé - finalisé

2009 - 8 logements à Treillières, SCI TEKA, concours

2009 - 4 maisons de fonction à Paimboeuf, région des Pays de la Loire - Concours

2009 - Maison à Kerfoch au Faouët, Privé.

2007 - Réaménagement d'un loft à Paris 20, Privé - finalisé

2006 - Réaménagement d'un appartement à Paris 15, Privé - finalisé

2005 - Réaménagement d'un appartement à Paris 17, Privé - finalisé

EQUIPEMENTS

2013 - Aménagement des accès de l'école Sainte Thérèse de Doulon, OGEC, lauréat, en cours

2012 - Local de repos + régulation des bus à Massy, SEM Massy - lauréat, livraison sept 2012

2011 - Réhabilitation du Palais de Justice à Bressuire, Ministère de la Justice - lauréat, livraison 2015

2011 - Foyer à Vertou - Harmonie Habitat - Etude de faisabilité

2011 - Pavillon d'exposition à Massy, SEM Massy - mission esquisse/APS

2011 - Charte graphique et signalétique des chantiers de Massy-Atlantique à Massy - finalisé

2011 - Foyer Jeunes Travailleurs à Nantes - Harmonie Habitat - Etude de faisabilité

2009 - Foyer de 112 places à Paris, Sageco - Concours

2009 - Signalétique du commissariat de Livry-Gargan, Ministère de l'Intérieur - finalisé

2008 - Signalétique du parking des bureaux du SIAAP à Valenton, SIAAP - finalisé

2007 - Equipement de quartier à St-Germain-en-Laye, Ville - concours, avec LLTR Architecte

CREDITS

Perspectives:

(c) SOJI Solène Jacob: p16, p18, p19, p21, p40, p42, p43, p44, p45, p76, p78, p79, p81, p88, p90, p91, p92, p94, p95, p96, p97, p98, p100, p101, p103, p104, p107, p108, p110, p111, p113, p114, p116, p117, p118, p119, p120, p122, p123, p124, p125, p126, p128, p129, p130, p131, p132, p134, p135, p136, p137, p138, p139.

(c) AIR Studio : p10, p12, p13, p14, p15.

(c) Arte Factory: p62, p63, p64, p65.

(c) Splann: p68, p70, p71, p72, p73, p75.

(c) Neraluce: p28, p30, p31, p32, p34, p36, p37, p39.

(c) Forma6: p54, p59.

(c) HUCA: p20, p52, p53, p56, p57, p60, p142, p143, p144, p146, p148, p150, p152, p153, p154, p155, p156.

Photographies:

(c) HUCA: p22, p26, p27, p46, p47, p48, p51, p75.

Documents graphiques:

(c) HUCA

HUCA ARCHITECTURE
11, rue Paul Bellamy 44000 Nantes
+33 [0]9 54 94 00 74
agence@huca.fr
www.huca.fr